

Comptes Consolidés
du Groupe Aéroports de Paris
au 31 décembre 2011



Sommaire

	<u>Page</u>
- Compte de résultat consolidé	4
- État du résultat global	5
- État consolidé de la situation financière	6
- Tableau des flux de trésorerie consolidés	7
- Tableau de variation des capitaux propres consolidés	8
- Annexe aux comptes consolidés	9
Note 1 - Déclaration de conformité.....	9
Note 2 - Remarques liminaires.....	9
Note 3 - Comparabilité des exercices.....	10
Note 4 - Règles et méthodes comptables.....	14
Note 5 - Gestion du risque financier.....	30
Note 6 - Gestion du capital.....	34
Note 7 - Soldes intermédiaires de gestion.....	35
Note 8 - Information sectorielle.....	36
Note 9 - Produit des activités ordinaires.....	37
Note 10 - Autres produits opérationnels courants.....	38
Note 11 - Production immobilisée.....	38
Note 12 - Achats consommés.....	38
Note 13 - Coût des avantages du personnel.....	39
Note 14 - Autres charges opérationnelles courantes.....	46
Note 15 - Amortissements, dépréciations et provisions.....	48
Note 16 - Autres produits et charges opérationnels.....	49
Note 17 - Résultat financier.....	49
Note 18 - Entreprises mises en équivalence.....	51
Note 19 - Impôts.....	55
Note 20 - Résultat par action.....	58
Note 21 - Immobilisations incorporelles.....	59
Note 22 - Immobilisations corporelles.....	60
Note 23 - Immeubles de placement.....	61
Note 24 - Autres actifs financiers.....	63
Note 25 - Stocks.....	64
Note 26 - Clients et comptes rattachés.....	64
Note 27 - Autres créances et charges constatées d'avance.....	65
Note 28 - Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	65
Note 29 - Capitaux propres.....	66
Note 30 - Autres provisions.....	68
Note 31 - Dettes financières.....	69
Note 32 - Instruments financiers.....	71
Note 33 - Autres passifs non courants.....	78
Note 34 - Fournisseurs et comptes rattachés.....	78
Note 35 - Autres dettes et produits constatés d'avance.....	79
Note 36 - Flux de trésorerie.....	79
Note 37 - Informations relatives aux parties liées.....	81
Note 38 - Engagements hors bilan.....	82
Note 39 - Activités non poursuivies.....	83

Note 40 -	Impact du changement de méthode et de la présentation des activités non poursuivies.....	84
Note 41 -	Honoraires des commissaires aux comptes.....	90
Note 42 -	Liste des sociétés du périmètre de consolidation	91
Note 43 -	Événements postérieurs à la clôture	93

Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	Année 2011	Année 2010 (*)
Produit des activités ordinaires	9	2 501 514	2 479 618
Autres produits opérationnels courants.....	10	17 261	10 883
Production immobilisée	11	52 514	44 625
Production stockée		(368)	1 547
Achats consommés	12	(92 791)	(124 070)
Charges de personnel	13	(677 014)	(680 563)
Autres charges opérationnelles courantes.....	14	(829 273)	(800 036)
Dotations aux amortissements	15	(383 114)	(378 753)
Dépreciations d'actifs, nettes de reprises	15	150	2 282
Dotations aux provisions, nettes des reprises	15	233	(12 413)
Résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles	18	18 190	13 509
Résultat opérationnel courant		607 302	556 629
Autres produits et charges opérationnels	16	44 198	380
Résultat opérationnel		651 500	557 009
Produits financiers	17	88 912	81 193
Charges financières	17	(187 030)	(180 795)
Résultat financier	17	(98 118)	(99 602)
Résultat des sociétés mises en équivalence non opérationnelles	18	(590)	1 821
Résultat avant impôt		552 791	459 228
Impôts sur les résultats	19	(192 336)	(150 065)
Résultat net des activités poursuivies		360 456	309 163
Résultat net des activités non poursuivies	39	(13 419)	(8 787)
Résultat de la période		347 037	300 376
<i>Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		(776)	309
<i>Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		<i>347 813</i>	<i>300 067</i>
Résultats par action attribuables aux propriétaires de la société mère:			
Résultat de base par action (en euros)	20	3,51	3,03
Résultat dilué par action (en euros)	20	3,51	3,03
Résultats des activités poursuivies par action attribuables aux propriétaires de la société mère:			
Résultat de base par action (en euros)	20	3,64	3,12
Résultat dilué par action (en euros)	20	3,64	3,12
Résultats des activités non poursuivies par action attribuables aux propriétaires de la société mère:			
Résultat de base par action (en euros)	20	-0,14	-0,09
Résultat dilué par action (en euros)	20	-0,14	-0,09

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit en note 3.2 "Changement de méthode : mise en équivalence des entités contrôlées conjointement " et des effets liés à l'activité non poursuivie de l'Escale décrits en note 40

État du résultat global

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	347 037	300 376
Autres éléments de résultat global pour la période :		
- Différences de conversion	143	636
- Variations de juste valeur des instruments de couvertures de flux futurs.....	1 610	3 779
- Impôt correspondant (*)	(554)	(1 302)
- Éléments de résultat global afférents aux entreprises associées, nets d'impôt.....	(5 109)	2 761
Total	(3 910)	5 874
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL POUR LA PÉRIODE	343 127	306 250
Résultat global total pour la période attribuable :		
- aux participations ne donnant pas le contrôle	(702)	293
- aux propriétaires de la société mère	343 829	305 957

(*) concernant exclusivement les variations de juste valeur des instruments de couvertures de flux de trésorerie

Le changement de méthode présenté en note 3.2 n'a pas d'impact sur l'état du résultat global.

État consolidé de la situation financière

ACTIFS	<i>Notes</i>	Au	Au
<i>(en milliers d'euros)</i>		31.12.2011	31.12.2010 (*)
Immobilisations incorporelles	21	71 521	91 702
Immobilisations corporelles	22	5 779 523	5 524 742
Immeubles de placement	23	419 427	429 618
Participations dans les entreprises mises en équivalence	18	437 068	426 662
Autres actifs financiers non courants	24	164 938	133 955
Actifs d'impôt différé	19	1 071	4 946
Actifs non courants		6 873 548	6 611 625
Stocks	25	14 628	13 239
Clients et comptes rattachés	26	610 636	644 152
Autres créances et charges constatées d'avance	27	114 700	100 607
Autres actifs financiers courants	24	106 750	78 379
Actifs d'impôt exigible	19	266	948
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28	1 133 672	802 759
Actifs courants		1 980 652	1 640 085
TOTAL DES ACTIFS		8 854 200	8 251 710

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<i>Notes</i>	Au	Au
<i>(en milliers d'euros)</i>		31.12.2011	31.12.2010 (*)
Capital	29	296 882	296 882
Primes liées au capital	29	542 747	542 747
Résultats non distribués	29	2 758 639	2 566 297
Autres éléments de capitaux propres	29	990	(135)
Capitaux propres - part du Groupe		3 599 258	3 405 791
Participations ne donnant pas le contrôle	29	227	1 843
Total des capitaux propres		3 599 486	3 407 634
Emprunts et dettes financières à long terme	31	3 018 177	2 766 236
Provisions pour engagements sociaux - part à plus d'un an	13	325 733	320 052
Passif d'impôt différé	19	204 486	193 531
Autres passifs non courants	33	62 653	62 214
Passifs non courants		3 611 049	3 342 034
Fournisseurs et comptes rattachés	34	530 639	433 298
Autres dettes et produits constatés d'avance	35	523 618	554 994
Emprunts et dettes financières à court terme	31	469 535	398 335
Provisions pour engagements sociaux - part à moins d'un an	13	15 440	22 031
Autres provisions courantes	30	73 335	79 496
Passif d'impôt exigible	19	31 099	13 889
Passifs courants		1 643 666	1 502 043
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		8 854 200	8 251 710

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit en note 3.2 "Changement de méthode : mise en équivalence des entités contrôlées conjointement".

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	Année 2011	Année 2010 (*)
Résultat opérationnel		651 500	548 267
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie :			
- Amortissements, dépréciations et provisions		387 168	401 820
- Plus-values nettes de cession d'actifs immobilisés		(15 001)	1 278
- Autres		(19 994)	(16 200)
Produits financiers nets hors coût de l'endettement		8 071	1 028
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt		1 011 744	936 194
Augmentation des stocks		(7 168)	(3 098)
Augmentation des débiteurs et autres débiteurs		(11 285)	(39 334)
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs		12 257	(4 736)
Variation du besoin en fonds de roulement		(6 196)	(47 168)
Impôts sur le résultat payés		(145 938)	(114 714)
Flux relatifs aux activités non poursuivies		797	-
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		860 407	774 311
Cessions de filiales (nettes de la trésorerie cédée) et entreprises associées.....	36	20 669	1 071
Acquisition de filiales (nette de la trésorerie acquise)	36	(4 830)	(325)
Investissements corporels et incorporels	36	(686 214)	(496 370)
Acquisitions de participations non intégrées		(3 890)	(544)
Variation des autres actifs financiers		1 895	(17 201)
Produits provenant des cessions d'immobilisations corporelles		1 725	3 372
Produits provenant des cessions de participations non consolidées		68	1
Dividendes reçus		10 262	15 099
Variation des dettes et avances sur acquisitions d'immobilisations		96 001	29 109
Flux relatifs à des activités non poursuivies		(45 269)	-
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(609 582)	(465 788)
Subventions reçues au cours de la période		6 782	9 624
Cessions (acquisitions) nettes d'actions propres		46	4 372
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(150 405)	(135 573)
Dividendes versés aux minoritaires dans les filiales		(56)	(515)
Encaissements provenant des emprunts à long terme		801 298	435 129
Remboursement des emprunts à long terme		(523 795)	(463 294)
Variation des autres passifs financiers		857	421
Intérêts payés.....		(175 004)	(186 238)
Produits financiers encaissés		76 879	81 527
Flux relatifs à des activités non poursuivies		24 694	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		61 296	(254 548)
Incidences des variations de cours des devises		132	318
Incidences des variations relatives à des changements de méthodes.....		-	-
Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		312 253	54 293
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	36	795 565	741 272
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	36	1 107 818	795 565

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit en note 3.2 "Changement de méthode : mise en équivalence des entités contrôlées conjointement".

Le résultat opérationnel 2010 est retraité de l'impact du changement de présentation des co-entreprises.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Résultats non distribués	Autres éléments de capitaux propres		Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
					Ecarts de conversion	Réserve de juste valeur			
Situation au 01/01/2010	296 882	542 747	(4 218)	2 398 886	(1 530)	(1 734)	3 231 033	1 392	3 232 425
Résultat de la période				300 067			300 067	309	300 376
Autres éléments de capitaux propres				2 761	652	2 477	5 890	(16)	5 874
Résultat global 2010	-	-	-	302 828	652	2 477	305 957	293	306 250
Mouvements sur actions propres			4 218	154			4 372		4 372
Dividendes				(135 574)			(135 574)	(515)	(136 089)
Autres variations				3			3	673	676
Situation au 31/12/2010	296 882	542 747	-	2 566 297	(878)	743	3 405 791	1 843	3 407 634

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Résultats non distribués	Autres éléments de capitaux propres		Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
					Ecarts de conversion	Réserve de juste valeur			
Situation au 01/01/2011	296 882	542 747	-	2 566 297	(878)	743	3 405 791	1 843	3 407 634
Résultat de la période				347 813			347 813	(776)	347 037
Autres éléments de capitaux propres				(5 109)	69	1 056	(3 984)	74	(3 910)
Résultat global 2011	-	-	-	342 704	69	1 056	343 829	(702)	343 127
Mouvements sur actions propres				46			46		46
Dividendes				(150 405)			(150 405)	(56)	(150 461)
Sortie de périmètre								(858)	(858)
Autres variations				(3)			(3)		(3)
Situation au 31/12/2011	296 882	542 747	-	2 758 639	(809)	1 799	3 599 258	227	3 599 485

Voir les commentaires en note 29.

Le changement de méthode présenté en note 3.2 n'a pas d'impact sur le tableau de variation des capitaux propres.

Annexe aux comptes consolidés

Note 1 - Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2011 ont été établis en conformité avec les normes "IFRS" (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2011.

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations obligatoires aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011 et non encore approuvées par l'Union Européenne est sans incidence sur les comptes du groupe AÉROPORTS DE PARIS.

Note 2 - Remarques liminaires

Les comptes du Groupe AÉROPORTS DE PARIS au 31 décembre 2011 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 février 2012. Ces comptes ne seront définitifs qu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 3 mai 2012.

AÉROPORTS DE PARIS ("la Société") est une entreprise domiciliée en France.

Nom de la société mère :	AÉROPORTS DE PARIS
Siège social :	291, boulevard Raspail – 75014 Paris
Forme juridique :	Société anonyme au capital de 296 881 806 euros
SIREN :	552 016 628 RCS Paris

La monnaie de présentation des comptes consolidés est l'euro.

Les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation ont établi leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre 2011, ou à défaut, une situation intermédiaire à cette date.

Aéroports de Paris détient et exploite les trois principaux aéroports de la région parisienne : Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Sur ces plates-formes, il met à la disposition des passagers, des compagnies aériennes et des opérateurs de fret et de courrier des installations et leur offre une gamme de services adaptée à leurs besoins.

3.1. Evénements significatifs

Terminal 2E

Dans le cadre de la procédure civile liée à l'effondrement d'une partie de la jetée du terminal 2E de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle le 23 mai 2004, et à la suite de l'évaluation des préjudices estimés par des experts judiciaires, des accords transactionnels d'indemnisation sont intervenus pour éteindre tous les préjudices civils. Le montant total perçu par Aéroports de Paris s'élève à 49,8 millions d'euros.

Filiales

- Evènements en Libye

Suite aux évènements en Libye, toute l'activité d'ADPI dans ce pays a été interrompue.

- Cession du groupe Masternaut

Hub télécom, filiale à 100 % d'Aéroports de Paris, a cédé le 15 avril Masternaut International et ses filiales (le groupe Masternaut) à Cybit dont le fonds d'investissement Francisco Partners, spécialisé dans le secteur des technologies est actionnaire. La transaction concerne l'ensemble du groupe Masternaut et notamment les sociétés Masternaut France, Masternaut UK et Sofrack. En 2010, le chiffre d'affaires du groupe Masternaut était d'environ 60 millions d'euros.

- Cession majoritaire des activités d'assistance en escale

Aéroports de Paris a cédé le 30 décembre 2011 au Groupe 3S, 80 % du capital social des sociétés du Groupe Alyzia exerçant des activités d'assistance en escale sur les aéroports de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Cette opération a entraîné la perte de contrôle des sociétés Alyzia Holding et Alyzia SAS et les risques et avantages de cette activité ont été transférés à l'acquéreur. Conformément à la norme IFRS 5, les résultats nets de ces entités sont présentés dans les états financiers sur la rubrique "résultat net des activités non poursuivies". En 2010, le chiffre d'affaires de l'activité Assistance du groupe Alyzia était d'environ 141 millions d'euros. Les autres activités du Groupe Alyzia, regroupées au sein d'Alyzia Sureté, sont désormais rattachées au sein du secteur Autres Activités.

Partenariats

Avec Lagardère Services

- Prolongation du partenariat au sein de Société de Distribution Aéroportuaire

Aéroports de Paris et Lagardère Services ont annoncé prolonger jusqu'au 31 octobre 2019 leur partenariat au sein de la Société de Distribution Aéroportuaire, opératrice des activités alcool/tabac/parfum/cosmétiques et gastronomie des aéroports de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Orly.

- Création de la co-entreprise : Relay@ADP

Le partenariat avec Lagardère Services a été étendu à l'exploitation de boutiques de presse, de livres, de boissons et sandwiches et de souvenirs. A cet effet, la société Relay@ADP, détenue à hauteur de 49 % par Aéroports de Paris, 49 % par Lagardère Services et 2 % par Société de Distribution Aéroportuaire a été créée le 4 août 2011. Le bail a également pour échéance le 31 octobre 2019.

- Fusion de Duty Free Paris et de la Société de Distribution Aéroportuaire

A compter du 31 décembre 2011 (avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2011), Duty Free Paris et Société de Distribution Aéroportuaire (absorbante) ont fusionné. Ceci a fait suite au rachat par Aelia, filiale de Lagardère Services, le 25 octobre 2011, des actions détenues par The Nuance Group dans Duty Free Paris puis de la cession par Aéroports de Paris à Société de Distribution Aéroportuaire, le 4 novembre 2011, des parts qu'elle détenait dans Duty Free Paris. L'ensemble des baux permettant à Société de Distribution Aéroportuaire d'exercer ses activités de Mode & Accessoires viendront à échéance le 31 décembre 2020.

Suite à cette fusion, Société de Distribution Aéroportuaire gère 115 boutiques sur l'ensemble des terminaux de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, dont 70 dédiées au "core business" (alcool/tabac/parfum/cosmétiques et gastronomie) et 45 dédiées à la mode et aux accessoires.

Avec JCDecaux

- Création de la co-entreprise : "Média Aéroports de Paris"

La société Média Aéroports de Paris, détenue à parts égales entre Aéroports de Paris et JCDecaux, a été créée le 23 juin 2011. Cette co-entreprise a pour objet l'exploitation et la commercialisation des dispositifs publicitaires et, à titre accessoire, d'un média télévisuel dédié à la relation passager/aéroport, sur les aéroports de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget.

Financement

- Emissions d'emprunts obligataires

En juillet 2011, Aéroports de Paris a émis un emprunt obligataire d'un montant de 400 millions d'euros. Cet emprunt porte intérêt à 4,00 % et a une date de règlement fixée au 8 juillet 2021.

En novembre 2011, Aéroports de Paris a émis un emprunt obligataire d'un montant de 400 millions d'euros. Cet emprunt porte intérêt à 3,875 % et a une date de règlement fixée au 15 février 2022.

- Prêt bancaire

En septembre 2011, Aéroports de Paris a remboursé par anticipation un prêt bancaire de 200 millions d'euros auprès de la Banque Européenne d'Investissements. Son échéance initiale était fixée en juin 2021.

3.2. Changements de méthodes comptables

Les règles et méthodes appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés sont comparables à celles appliquées au 31 décembre 2010, à l'exception du changement de méthode de consolidation des sociétés sous contrôle conjoint et de l'adoption des normes et interprétations ci-dessous, approuvées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2011 :

- Améliorations annuelles (2008-2010) (approuvées en février 2011) ;
- IAS 24 (révisée) : Informations relatives aux parties liées (approuvée en juillet 2010) ;
- Amendement à IFRIC 14 : IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction (approuvé en juillet 2010) ;
- Amendement à IFRS 1 : Exemption limitée à l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants (approuvé en juin 2010) ;
- Amendement à IAS 32 : Classement des droits de souscription émis (approuvé en décembre 2009) ;
- IFRIC 19 : Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres (approuvée en juillet 2010).

De plus, conformément aux recommandations de l'AMF sur l'arrêté des comptes 2011, AÉROPORTS DE PARIS applique par anticipation les amendements suivants :

- Amendements à IAS 1 : Présentation des postes des autres éléments du résultat global (publiés en juin 2011) ;
- Amendements à IFRS 7 : Instruments financiers : Informations à fournir - Transferts d'actifs financiers (approuvés par l'Union Européenne en novembre 2011) ;

L'adoption des nouvelles normes et interprétations n'a pas d'incidence sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2011.

De plus, il n'existe ni norme ni interprétation approuvée par l'Union Européenne et qui ne soit pas d'application obligatoire en 2011.

Enfin, le groupe n'applique pas les textes suivants qui n'ont pas été approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 :

- IFRS 9 : Instruments financiers (adoption suspendue) ;
- IFRS 10 : Etats financiers consolidés (publiée en mai 2011) ;
- IFRS 11 : Accords conjoints (publiée en mai 2011) ;
- IFRS 12 : Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités (publiée en mai 2011) ;
- IFRS 13 : Evaluation à la juste valeur (publiée en mai 2011) ;
- IAS 27 : Amendements consécutifs à IFRS 10,11 & 12 ;
- IAS 28 (révisée) : Participations dans des entreprises associées (publiée en mai 2011) ;
- IAS 19 (révisée) : Régimes à prestations définies (publiée en juin 2011) ;
- Amendements à IFRS 1 : Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants (publiés en décembre 2010) ;
- Amendements à IAS 12 : Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents (publiés en décembre 2010) ;
- IFRIC 20 : Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert (publiée en octobre 2011)

Des travaux sont en cours afin de déterminer les impacts de ces nouvelles normes. Aucun impact majeur n'est attendu.

Compte tenu de la publication en mai 2011 de la norme IFRS 11 et de la décision de l'IAS B de supprimer l'intégration proportionnelle, AÉROPORTS DE PARIS a décidé, à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2011, d'appliquer l'option offerte par IAS 31 et de consolider les entreprises contrôlées conjointement selon la méthode de la mise en équivalence. Ce changement de méthode permet ainsi de prendre en compte les dispositions d'IFRS 11 et fournit une information plus pertinente, cette pratique étant répandue dans le secteur aéroportuaire. Il n'y a pas d'impact sur les capitaux propres, ni sur le résultat par action. Suite à ce

changement de méthode la dette financière du Groupe a diminué de 6 millions d'euros. Les impacts de ces changements de méthode sont exposés en note 40.

3.3. Présentation des activités non poursuivies

Le compte de résultat comparatif a été modifié en raison de l'activité Escalé, cédée sur l'exercice, afin de présenter cette activité non poursuivie comme si elle avait été classée comme telle à compter de l'ouverture de la période comparative.

3.4. Evolution du périmètre de consolidation

3.4.1. Mouvement de périmètre 2011

Les mouvements de périmètre enregistrés en 2011 sont:

- la cession de 80% des sociétés Alyzia Holding et Alyzia SAS et des ses filiales le 30 décembre 2011. Les 20% restants sont conservés par Aéroports de Paris et mis en équivalence à partir du 30 décembre 2011. Les résultats de ces sociétés jusqu'à la date de cession sont reclassés en « résultat des activités non poursuivies ».
- la cession par HUB TELECOM de sa participation dans MASTERNAUT INTERNATIONAL (cf. note 3.1),
- l'entrée dans le périmètre de :
 - o la société VILLE AEROPORTUAIRE IMMOBILIER, créée par AEROPORTS DE PARIS en janvier 2011, ainsi que de sa filiale à 100 % SCI VILLE AEROPORTUAIRE 1,
 - o la société ADPLS, co-entreprise contrôlée conjointement et à parité égale par Aéroports de Paris et Lagardère Services,
 - o la société Media Aéroports de Paris, entreprise contrôlée conjointement et à parité égale par Aéroports de Paris et JCDecaux,
 - o la société Relay@adp, entreprise contrôlée conjointement par Aéroports de Paris et Lagardère Services à parité égale, et par Société de Distribution Aéroportuaire,
 - o la société ADPi Russie filiale à 100% d'ADP Ingénierie.
 - o la société Aéroports de Paris Investissement créée par AEROPORTS DE PARIS en décembre 2011 et contrôlée à 100%.
- la fusion absorption de la société Duty Free Paris par la Société de Distribution Aéroportuaire, co-entreprise contrôlée conjointement et à parité égale par Aéroports de Paris et Aelia (filiale de Lagardère Services)

3.4.2. Rappel des mouvements de périmètre 2010

L'exercice 2010 avait enregistré les mouvements de périmètre suivants:

- une cession complémentaire à des tiers par HUB TELECOM en janvier 2010 d'une participation de 5,06% dans le capital de MASTERNAUT INTERNATIONAL, ramenant ainsi le pourcentage d'intérêts du Groupe dans cette société de 98,11% à 93,05% ;
- la sortie de VOYAGES-AEROPORTSDEPARIS.COM, suite à la dissolution de cette société par confusion de patrimoine au profit d'AÉROPORTS DE PARIS en décembre 2010.

Ces mouvements de périmètre n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes 2010.

4.1. Base d'établissement des états financiers

Les états financiers sont principalement basés sur le coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des actifs détenus à des fins de transaction et des actifs désignés comme étant disponibles à la vente dont la comptabilisation suit le modèle de la juste valeur.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer son jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement. Les estimations effectuées concernent essentiellement les normes IAS 19 (notes 4.17 et 13), IAS 36, IAS 37 (note 4.18) et la juste valeur des immeubles de placement présentée en annexe (notes 4.6 et 23).

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables retenues par le groupe en cas d'option possible dans une norme sont les suivantes :

- IAS 19 – Avantage du personnel : le Groupe n'a pas opté pour une comptabilisation en capitaux propres de la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies, telle que prévue par l'amendement d'IAS 19. Le Groupe continue donc à appliquer la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels dans le compte de résultat, sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.
- IAS 31 – Participations dans des coentreprises : Compte tenu de la publication en mai 2011 de la norme IFRS 11 et de la décision de l'IAS B de supprimer l'intégration proportionnelle, AÉROPORTS DE PARIS a décidé de consolider les entreprises contrôlées conjointement selon la méthode de la mise en équivalence.
- IAS 40 – Immeubles de placement : Après la comptabilisation initiale, le Groupe n'a pas opté pour le modèle de la juste valeur. Les immeubles de placement sont donc évalués au coût historique dans les états financiers du Groupe. La juste valeur des immeubles de placement fait l'objet d'une information en note 23.

4.2. Principes de consolidation

4.2.1. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les comptes de la société AÉROPORTS DE PARIS ainsi que ceux de ses filiales, coentreprises et entreprises associées :

- les filiales contrôlées de manière exclusive par le Groupe, notamment celles dont la société mère détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote, sont incluses dans les états financiers consolidés en additionnant, ligne à ligne, les actifs, passifs, produits et charges. La part attribuable aux intérêts minoritaires est présentée séparément au compte de résultat et au sein des capitaux propres du bilan. Les filiales sont consolidées à compter de leur date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse;

- Lors d'une perte de contrôle, le Groupe décomptabilise les actifs et passifs de la filiale, toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuel résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat. Si le Groupe conserve une participation dans l'ancienne filiale, celle-ci est évaluée à sa juste valeur à la date de perte de contrôle. Ensuite, la participation est comptabilisée en tant qu'entreprise mise en équivalence ou actif financier disponible à la vente, en fonction du niveau d'influence conservé.
- les coentreprises contrôlées conjointement en vertu d'un accord contractuel avec d'autres entités ainsi que celle dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. (cf. note 4.8.1). La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de l'entreprise associée ou de la coentreprise, y compris les résultats de la période. L'écart d'acquisition lié à une société mise en équivalence est inclus dans la valeur comptable de la participation et il n'est pas amorti. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise associée.

Tous les comptes et transactions réciproques entre les sociétés intégrées sont éliminés à hauteur de la part d'intérêt du groupe pour les entreprises associées et coentreprises, de même que les résultats internes à l'ensemble consolidé (dividendes, plus-values de cessions, provisions sur titres et créances, etc.), sauf dans le cas de pertes latentes représentatives de perte de valeur.

4.2.2. *Regroupements d'entreprises*

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Les écarts d'acquisition dégagés lors de l'acquisition de titres de filiales, entreprises associées et co-entreprises représentent la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition de ces titres et la quote-part des actifs et des passifs acquis et passifs éventuels évalués à leur juste valeur. Ces écarts d'acquisition, lorsqu'ils sont positifs, sont inscrits au bilan dans les Immobilisations incorporelles pour les filiales et au poste "Participations dans les entreprises mises en équivalence" pour les entreprises associées et les coentreprises. Lorsqu'ils sont négatifs, ces écarts sont directement portés en résultat dans les "Autres produits opérationnels".

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure à la date à laquelle le groupe obtient le contrôle ou exerce un contrôle conjoint ou une influence notable ou antérieure à la date à laquelle le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable cesse.

4.3. Effets des variations des cours des monnaies étrangères

4.3.1. *Conversion des états financiers des filiales, coentreprises et entreprises associées étrangères*

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis en euros de la manière suivante :

- les actifs et passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et charges du compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis à un cours approchant les cours de change aux dates de transactions;
- les écarts de change en résultant sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont portés au bilan dans les capitaux propres en réserves de conversion.

Aucune société du périmètre de consolidation n'est située dans une économie hyper inflationniste.

4.3.2. *Conversion des transactions en monnaies étrangères*

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées comme suit :

- lors de leur comptabilisation initiale, les transactions en devises sont enregistrées au cours de change à la date de la transaction ;
- à chaque clôture, les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture, les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique demeurent convertis au cours de change initial et les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée ;
- les écarts résultant du règlement ou de la conversion d'éléments monétaires sont portés en résultat dans les charges financières nettes.

4.4. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les écarts d'acquisition correspondant aux écarts positifs dégagés lors de regroupements d'entreprises conformément aux principes exposés au § 4.2.2 ci-dessus, diminués du cumul des pertes de valeur. Ces écarts d'acquisition font l'objet, annuellement ou dès qu'il existe un indicateur de perte de valeur, d'un test de dépréciation pouvant conduire à constater une perte de valeur lorsque la valeur recouvrable de ces écarts devient inférieure à leur valeur comptable, la valeur recouvrable correspondant au plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés, eux-mêmes calculés à partir des plans d'affaires des sociétés concernées. La juste valeur correspond au prix de cession de la société net de frais, qui pourrait être obtenu par le Groupe dans le cadre d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché;
- les logiciels informatiques évalués à leur coût d'acquisition ou de production et amortis linéairement sur leur durée normale d'utilisation allant de 1 à 7 ans selon les cas;
- des droits d'usage amortis linéairement sur 15 ans.

4.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, à l'exclusion des coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Ce coût tient compte, le cas échéant, des réévaluations de 1959 et 1976, lesquelles ont été utilisées en tant que coût présumé en vertu de l'option offerte par la norme IFRS 1.17. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend notamment le coût des matières premières et de la main d'œuvre directe.

Pour les immobilisations antérieures au 1er janvier 2009, les intérêts des capitaux empruntés pour le financement des immobilisations sont exclus du coût d'acquisition de ces dernières. Depuis le 1er janvier 2009, les coûts d'emprunt sont capitalisés au titre des actifs éligibles.

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilisation estimée :

• Aménagement de terrains	20 ans
• Aéroports	50 ans
• Autres bâtiments	40 à 50 ans
• Aménagements des aéroports et autres bâtiments	10 à 20 ans
• Sécurité	10 à 20 ans
• Equipements des aéroports:	
- Manutention des bagages	20 ans
- Passerelles télescopiques	20 ans
- Escaliers, ascenseurs et escalators	25 ans
• Tunnels et ponts	45 ans
• Pistes d'atterrissage	10 et 50 ans
• Voies routières et signalisation	10 à 50 ans
• Installations techniques	5 à 50 ans
• Aires de stationnement	50 ans
• Installations ferroviaires	10 à 50 ans
• Véhicules	5 ans
• Mobilier de bureau	7 ans
• Matériel informatique	5 à 7 ans
• Matériel de transport	7 à 10 ans

Pour la détermination des dotations aux amortissements, les immobilisations corporelles sont regroupées par composants ayant des durées et des modes d'amortissement identiques.

Les terrains ne donnent pas lieu à amortissement.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée, conformément à la méthode exposée au § 4.7 ci-après.

Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les immeubles de placement portés sur une ligne spécifique du bilan (cf. § 4.6 ci-après).

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de décomptabilisation de l'actif.

4.6. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers (terrain, bâtiment, ensemble immobilier ou partie de l'un de ces éléments) détenus (en pleine propriété ou grâce à un contrat de location financement) pour être loués à des tiers et/ou dans la perspective d'un gain en capital.

Par opposition, les immeubles occupés par AÉROPORTS DE PARIS pour ses besoins propres (sièges sociaux, bâtiments administratifs ou bâtiments d'exploitation) ne sont pas des immeubles de placement mais des immeubles d'exploitation figurant au bilan sous le poste Immobilisations corporelles.

Les immeubles vacants n'ayant pas vocation à être utilisés par AÉROPORTS DE PARIS pour ses besoins propres, sont assimilés à des immeubles de placement.

Les bâtiments à usage mixte qui répondent à la définition des immeubles de placement pour plus de la moitié de leur surface sont retenus dans leur intégralité.

Les immeubles de placement apparaissent ainsi sur une ligne spécifique du bilan et, conformément à l'option offerte par IAS 40, sont évalués selon la méthode du coût historique, c'est-à-dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les bâtiments concernés sont amortis linéairement sur la base des durées de vie allant de 20 à 50 ans.

La juste valeur de ces immeubles, dont le montant est indiqué en note 23 de la présente Annexe, est basée sur une approche mixte reposant sur des données de marché et sur l'actualisation des flux de trésorerie générés par les actifs.

Les bâtiments et les terrains loués relevant de ce périmètre ont été évalués sur la base de leurs flux de trésorerie futurs actualisés, déterminés sur la base des conditions actuelles d'exploitation d'AÉROPORTS DE PARIS.

Les réserves foncières sont évaluées à partir d'un prix de vente estimé tenant compte des conditions de marché actuelles de la zone. Cette évaluation intègre par ailleurs un abattement lié à la capacité d'absorption du marché et donc à l'horizon effectif de valorisation de ces réserves.

Le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie correspond au coût du capital observé d'une activité immobilière parfaitement diversifiée. En parallèle, une décote liée à la spécificité des actifs détenus (nature, concentration géographique) a été appliquée aux résultats sauf pour les biens ayant fait l'objet d'une expertise.

Les différents paramètres utilisés dans le cadre de cette approche ont été estimés conformément aux pratiques de marché actuelles. A cet égard, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de recourir à un évaluateur indépendant. Depuis 2010, certains immeubles font l'objet d'évaluations par des experts indépendants.

4.7. Dépréciations d'actifs

Les valeurs comptables des actifs du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indicateur qu'un actif a subi une perte potentielle de valeur. S'il existe un tel indicateur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les indicateurs suivis en application d'IAS 36 sont les suivants :

- baisse du niveau des investissements courants et de restructuration, ne permettant pas d'apprécier le maintien de potentiel des installations d'Aéroports de Paris ;
- concernant les activités du périmètre régulé et celles financées par la taxe d'aéroport, remise en cause du maintien du critère de régulation tarifaire s'appuyant sur le principe d'une rémunération des actifs calculée à partir de leur valeur nette comptable, dégradant les perspectives de flux de trésorerie futurs.

Aucun de ces indicateurs n'est observé à fin 2011, si bien qu'aucune unité génératrice de trésorerie n'a nécessité la réalisation de tests de dépréciation d'actifs.

Pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Les unités génératrices de trésorerie ont été alignées sur les segments définis par ailleurs dans le cadre de l'information sectorielle (*cf. note 4.22*), à savoir après la cession de l'activité Escalé:

- Activités aéronautiques
- Commerces et services
- Immobilier
- Autres activités

Par ailleurs, les titres mis en équivalence font l'objet d'un test de dépréciation. Aucune dépréciation n'a été constatée au 31/12/2011.

4.7.1. Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

4.7.2. Reprise de la perte de valeur

La perte de valeur est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

4.8. Participations dans des entreprises contrôlées conjointement en vertu d'un accord contractuel

4.8.1. Principes retenus

Conformément au principe exposé au § 4.2.1, la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence, qui sont partie prenante dans la conduite des opérations et dans la stratégie du Groupe, est désormais classée sur une ligne identifiée du compte de résultat, intégrée au résultat opérationnel courant.

Cette présentation est cohérente avec celle d'autres opérateurs en Europe et reflète l'implication du Groupe dans la conduite de ces entreprises dont l'activité et la performance font l'objet d'un suivi et d'un reporting régulier tout au long de l'exercice.

4.8.2. Conséquence du changement de présentation dans les comptes consolidés du Groupe

Les entités contrôlées conjointement, auparavant consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle, remplissent les critères définis au paragraphe 4.8.1 et ont été impactées par ce changement rétrospectif.

Il s'agit des sociétés suivantes :

- Duty Free Paris
- Société de Distribution Aéroportuaire
- SCI Cœur d'Orly Bureaux
- SNC Cœur d'Orly Commerce

Parmi les sociétés associées, la société SCHIPHOL Group remplit également les critères précédemment définis.

Ces sociétés sont consolidées sur la ligne "participations dans les entreprises mises en équivalence" à l'actif du bilan et leur quote-part de résultat est présentée sur la ligne " Résultat des sociétés mises en équivalence opérationnelles "du compte de résultat.

Les impacts chiffrés du changement de présentation sur les états financiers du Groupe sont présentés dans la note 40 "Impact du changement de méthode et de la présentation des activités non poursuivies"

4.9. Actifs financiers courants et non courants

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction pour leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition des actifs financiers (sauf pour la catégorie des actifs financiers évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat).

Les actifs financiers sont sortis du bilan dès lors que les droits aux flux futurs de trésorerie ont expiré ou ont été transférés à un tiers, que le Groupe a transféré l'essentiel des risques et avantages et qu'il n'a pas conservé le contrôle de ces actifs.

A la date de comptabilisation initiale, le Groupe détermine, en fonction de la finalité de l'acquisition, la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories suivantes prévues par la norme IAS 39 :

- Actifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat
- Prêts et créances
- Actifs financiers disponibles à la vente
- Placements détenus jusqu'à leur échéance

Aéroports de Paris n'a pas de placements détenus jusqu'à leur échéance.

4.9.1. Actifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend d'une part les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et d'autre part des actifs financiers désignés, lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les actifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être revendus à court terme.

Il s'agit pour le Groupe :

- de la trésorerie et équivalents de trésorerie qui comprennent les disponibilités, les placements à court terme ainsi que les autres instruments liquides et facilement convertibles dont le risque de changement de valeur est négligeable et dont la maturité est de six mois au plus au moment de leur date d'acquisition. Les placements de plus de trois mois, de même que les comptes bancaires bloqués ou nantis sont exclus de la trésorerie. Les découverts bancaires figurent en dettes financières au passif du bilan;
- des instruments financiers dérivés non qualifiés comptablement de couverture pour lesquels les justes valeurs sont positives.

Ces actifs financiers sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat.

4.9.2. Prêts et créances

Il s'agit notamment des créances à long terme rattachées à des participations non consolidées, des prêts à des sociétés associés, des prêts à long terme au personnel, des dépôts et cautionnements et des créances clients.

Ces prêts et créances sont valorisés à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux effectif. Une dépréciation est enregistrée dès lors que la valeur recouvrable estimée est inférieure à la valeur comptable. La juste valeur correspond à la valeur nominale lorsque l'échéance de paiement n'est pas significative.

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale). Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

Ces créances sont éventuellement dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu en application de la méthode suivante :

- les créances non recouvrées sont transférées en créances douteuses, lorsqu'elles sont non soldées à la date d'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, et lorsque le risque d'irrécouvrabilité est important (dépôt de bilan prévisible, cessation d'activité de clients étrangers) ;
- les créances douteuses ou litigieuses sont dépréciées en fonction du statut de chaque pièce comptable (créance antérieure au dépôt de bilan, réclamation en cours, litige...) ou de la solvabilité du client pour les créances exigibles (poursuites en cours, client étranger sans actif en France ...).

Depuis le 1^{er} juillet 2004, AÉROPORTS DE PARIS ne dispose plus des prérogatives de droit public et n'a donc plus recours aux états exécutoires. Par conséquent, seules sont possibles les procédures de recouvrement amiables et contentieuses.

4.9.3. Actifs financiers disponibles à la vente

Il s'agit pour le Groupe des titres de participations non consolidés. A chaque clôture périodique, ces titres sont évalués à leur juste valeur, les variations de juste valeur sont enregistrées en autres éléments du résultat global et présentés en capitaux propres. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisé antérieurement directement en capitaux propres est comptabilisé en résultat.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché et, pour les titres non cotés, à une référence à des transactions récentes ou à une technique d'évaluation reposant sur des indications fiables et objectives avec les autres estimations utilisées par les autres intervenants sur le marché. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est conservé au coût historique.

4.10. Titres d'auto – contrôle

Les titres d'auto-contrôle sont enregistrés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, y compris les coûts directs attribuables, nets d'impôts. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

Le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats non distribués.

4.11. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs porteurs d'intérêt sont initialement enregistrés pour leur juste valeur qui correspond au montant reçu, diminué des coûts de transaction directement attribuables aux emprunts concernés comme les primes et frais d'émission. Par la suite, ces emprunts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt.

Le taux effectif correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur comptable d'un emprunt à l'origine en actualisant ses flux futurs estimés.

De même, les dettes fournisseurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Les dettes financières dont l'échéance est supérieure à un an sont présentées en dettes financières non courantes. Les dettes financières dont la date de remboursement est inférieure à un an sont présentées en dettes financières courantes.

4.12. Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de la gestion du risque de taux de sa dette à moyen et long terme, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés, constitués d'opérations d'échange de taux d'intérêt (*swaps* et *cross currency swaps*) principalement adossés à des lignes d'emprunts obligataires ou de prêts bancaires.

Ces swaps de taux d'intérêts sont initialement et ultérieurement évalués au bilan à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du résultat sauf dans les cas particuliers de la comptabilité de couverture exposés ci-dessous.

Lorsque l'instrument financier peut être qualifié d'instrument de couverture, ces instruments sont évalués et comptabilisés conformément aux critères de la comptabilité de couverture de la norme IAS 39 :

- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de la valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les autres éléments du résultat global et présenté dans les réserves de juste valeur au sein des capitaux propres. Elle est reclassée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la partie inefficace du dérivé est enregistrée directement dans le compte de résultat. Lorsque l'élément couvert est une émission de dette future, le reclassement en résultat est effectué sur la durée de vie de la dette, une fois celle-ci émise. Lorsque la transaction prévue se traduit par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont intégrées dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif concerné.
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur, la variation de valeur du dérivé et la variation de valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert sont enregistrées en résultat au cours de la même période.
- Une couverture de change d'un investissement net dans une entité étrangère est comptabilisée de la même manière qu'une couverture de flux de trésorerie. Les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées en capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture, tandis que les variations de la juste valeur relative à la partie inefficace de la couverture sont constatées en résultat financier. Lorsque l'investissement dans l'entité étrangère est cédé, toutes les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment comptabilisées en capitaux propres sont transférées au compte de résultat.

La comptabilité de couverture est applicable si la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place et si l'efficacité de la relation de couverture est démontrée de façon prospective et rétrospective dès son origine puis à chaque arrêté comptable

Les instruments dérivés sont présentés au bilan intégralement à l'actif en Autres actifs financiers courants ou au passif en Emprunts et dettes financières à court terme, ces dérivés étant résiliables à tout moment moyennant le versement ou l'encaissement d'une soule correspondant à leur juste valeur.

4.13. Juste valeur des instruments financiers

4.13.1. Méthode de calcul de la juste valeur

La meilleure indication de juste valeur d'un contrat est le prix qui serait convenu entre un acheteur et un vendeur libres de contracter et opérant aux conditions de marché. En date de négociation, il s'agit généralement du prix de transaction. Par la suite, l'évaluation du contrat doit être fondée sur des données de marché observables qui fournissent l'indication la plus fiable de la juste valeur d'un instrument financier :

- flux futurs actualisés pour les emprunts obligataires et bancaires ;
- prix cotés sur un marché organisé pour les titres de participation cotés et non consolidés ;
- valeur de marché pour les instruments de change et de taux, évalués par actualisation du différentiel de cash flow futurs ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers tiers.

La juste valeur des contrats de vente à terme de devises correspond à la différence entre les montants de devises convertis aux cours contractuellement fixés pour chaque échéance et les montants de ces devises convertis au taux forward pour ces mêmes échéances.

4.13.2. Hiérarchie des justes valeurs

La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » établit une hiérarchie des justes valeurs et distingue trois niveaux :

- Niveau 1 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement). Ce niveau s'applique principalement aux valeurs mobilières de placement dont les cours sont communiqués par l'Autorité des marchés financiers ;
- Niveau 2 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables et les techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables. Ce niveau s'applique principalement aux instruments dérivés dont les valorisations sont fournies par Bloomberg ;
- Niveau 3 : juste valeur fondée sur les techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables. A ce jour, ce niveau ne trouve pas à s'appliquer au sein du Groupe.

L'ensemble des valorisations par niveau de juste valeur est présenté en note 32.2.

4.14. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- les différences temporelles taxables liées à la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- les différences temporelles taxables ou déductibles liées à la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ;
- les différences temporelles taxables liées à des participations dans des filiales dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible ainsi que les différences temporelles déductibles liées à des participations dans des filiales, associées ou co-entreprises s'il n'est pas probable que les différences s'inverseront dans un avenir prévisible ou qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel elles pourront s'imputer.

Toutefois, les retraitements liés aux contrats de location financement donnent lieu à la constatation d'un impôt différé, bien qu'ils n'affectent ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice fiscal lors de leur comptabilisation initiale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur les exercices au cours desquels les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des actifs d'impôts différés sont constatés, le cas échéant, au titre du report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés. D'une façon générale, les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que l'entité fiscale concernée disposera de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales non utilisées et les crédits d'impôts pourront être imputés. Les actifs d'impôts différés non reconnus sont réappréciés à chaque clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Le groupe fiscalement intégré comprenant la société mère AÉROPORTS DE PARIS et trois filiales françaises détenues, directement ou indirectement, à plus de 95% - ALYZIA SURETÉ, CŒUR D'ORLY COMMERCES INVESTISSEMENTS (COCI) SAS et CŒUR D'ORLY INVESTISSEMENTS SAS) - constitue, pour l'application des principes ci-dessus, une entité fiscale unique.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables ou récupérables auprès des administrations fiscales au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'un exercice. Il est porté respectivement dans les passifs ou actifs courants du bilan.

Par ailleurs, le Groupe a décidé de ne pas comptabiliser en impôt sur les résultats la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) introduite par la loi de finances 2010 réformant la taxe professionnelle. Ainsi l'intégralité de la nouvelle contribution économique territoriale, comprenant également la contribution foncière des entreprises, est classée en charges opérationnelles courantes au même titre que l'était la taxe professionnelle à laquelle cette contribution s'est substituée à compter de 2010. Par voie de conséquence, cette contribution ne donne lieu à aucune comptabilisation d'impôt différé.

4.15. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement figurent en Autres passifs non courants.

Les reprises de subventions sont échelonnées sur la durée de l'amortissement des biens qui en ont bénéficié et enregistrées dans le résultat au niveau des Autres produits opérationnels courants.

4.16. Stocks

Le coût d'entrée des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. En sont exclus les frais financiers internes et externes, les frais de distribution et les frais de stockage. Les stocks sont évalués lors de leur sortie suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une dépréciation est constatée si la valeur nette de réalisation est inférieure au coût d'entrée en stock. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

4.17. Avantages du personnel

4.17.1. Régimes à prestations définies

Donnent lieu à des provisions pour engagements sociaux portées au passif du bilan les avantages postérieurs à l'emploi suivants:

- les indemnités de fin de carrière versées au moment du départ en retraite ou en cas de licenciement pour inaptitude;
- les allocations de pré-retraite prévues dans le cadre du dispositif de départ à la retraite anticipée (PARDA) mis en place depuis 1977 et des mesures d'âge ciblées prises en 2006 ;
- les retraites complémentaires versées sous forme de rente au profit des pompiers en vertu d'un accord prévoyant leur départ en retraite à partir de 55 ans ;
- les cotisations prises en charge par AÉROPORTS DE PARIS au titre de la couverture santé des retraités actuels et de leurs ayants droit ;
- la retraite complémentaire à prestations définies mise en place en 2007.

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime et du coût des services passés non comptabilisés. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur les obligations de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celle des engagements du Groupe. Les calculs sont effectués par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Tous les écarts actuariels au 1er janvier 2004, date de la transition aux IFRS, ont été comptabilisés. S'agissant des écarts actuariels survenus après le 1er janvier 2004 pour déterminer l'obligation du Groupe au titre d'un régime, la fraction des écarts actuariels cumulés non comptabilisés excédant 10% du montant le plus élevé entre la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

Les hypothèses actuarielles retenues sont précisées en note 13.

4.17.2. Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont dues. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où cela conduira à un remboursement en trésorerie ou à une diminution des paiements futurs.

4.17.3. Autres avantages à long terme

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés et minorés, le cas échéant, de la juste valeur des actifs dédiés. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant des dates d'échéances proches de celles des engagements du Groupe. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Cette catégorie d'avantages du personnel, qui concerne exclusivement les médailles d'honneur de l'aéronautique décernées aux agents d'AÉROPORTS DE PARIS ainsi que les primes versées concomitamment, donne lieu à des provisions pour engagements sociaux au passif du bilan.

4.18. Provisions

Une provision est constituée lorsque le groupe AÉROPORTS DE PARIS a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

4.19. Contrats de location

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur la base de la substance de l'accord et nécessite d'apprécier si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou plusieurs actifs spécifiques, et si l'accord octroie un droit d'utilisation de l'actif.

4.19.1. Les contrats de location dans les états financiers du Groupe en tant que preneur

Les contrats de location-financement, qui transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat. Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles (*cf. note 4.5*) ou en immeubles de placement (*cf. note 4.6*) et sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat si le Groupe n'a pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

4.19.2. Les contrats de location dans les états financiers du Groupe en tant que bailleur

En application de la norme IAS 17, un actif mis à disposition d'un tiers aux termes d'une location financement (par opposition à une location simple) n'est pas enregistré à l'actif du bilan comme une immobilisation, mais comme une créance dont le montant est égal à la valeur actualisée des flux futurs générés par cet actif.

Un actif satisfait à la qualification de location financement lorsque le contrat transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif au preneur. Les critères suivants doivent être analysés:

- Spécificité des actifs à un client sauf à leur apporter des modifications majeures ;
- Durée de la convention représentant une partie significative de la durée de vie de l'actif ;
- Valeur actualisée des paiements au commencement du contrat s'élevant à la quasi-totalité de la juste valeur d'origine de l'actif loué (assimilé à la valeur brute comptable) ;
- Obligation implicite pour le preneur de re-louer le bien à la fin de la convention.

Les autres contrats de location dans lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif demeurent classés en tant que contrats de location simple. Les coûts indirects initiaux engagés lors de la négociation du contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et comptabilisés sur la période de location sur les mêmes bases que les revenus de location.

4.20. Comptabilisation des produits

4.20.1. *Ventes de biens et prestations de services*

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant :

- à la recouvrabilité de la contrepartie due ;
- aux coûts encourus ou à encourir associés à la prestation ; ou
- au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de l'achat, et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des biens.

4.20.2. *Redevances aéronautiques*

Les redevances aéronautiques regroupent les redevances d'atterrissage, de balisage, de stationnement, la redevance passager et la redevance pour usage des installations fixes de distribution de carburants d'aviation.

Les conditions d'évolution des redevances sont fixées par des contrats pluriannuels d'une durée maximale de cinq ans conclus avec l'Etat ou, en l'absence de contrat pluriannuel, sur une base annuelle dans des conditions fixées par décret. Dans le cadre du processus de consultation qui précède la fixation des évolutions des redevances, les compagnies aériennes sont amenées à faire part de leurs commentaires et avis sur ces évolutions.

Dans le cadre des contrats pluriannuels conclus avec l'Etat, les paramètres d'évolution des redevances payées par les compagnies aériennes peuvent inclure non seulement les recettes des activités aéronautiques, mais aussi les recettes d'autres activités.

4.20.3. *Revenus locatifs*

Les revenus locatifs provenant des immeubles de placement sont comptabilisés en résultat sur une base linéaire sur toute la durée du contrat de location.

4.20.4. *Taxe d'aéroport*

Les conditions d'assiette et de recouvrement de la taxe aéroport ont été fixées par la loi de Finances pour 1999 articles 51 et 136 (Code Général des Impôts : articles 302 bis K et 1609 quatervicies). L'article 1609 précise notamment : "le produit de la taxe est affecté sur chaque aéroport au financement des services de sécurité – incendie – sauvetage, de lutte contre péril aviaire, de sûreté et des mesures effectuées dans le cadre des contrôles environnementaux".

Les articles L251-2 et L282-8 du Code de l'Aviation Civile fixant les attributions d'AÉROPORTS DE PARIS en matière de sécurité et de sûreté, les charges d'exploitation correspondantes sont enregistrées au fur et à mesure de leur survenance et les produits sont comptabilisés en chiffre d'affaires.

Lorsque le montant cumulé de la taxe perçue est supérieur au montant cumulé des charges enregistrées, un produit constaté d'avance égal à l'excédent encaissé est comptabilisé, et dans le cas contraire un produit à recevoir est comptabilisé.

4.20.5. *Produits financiers liés à l'activité*

Les produits d'intérêts constatés en tant que bailleur au titre des contrats de location financement sont comptabilisés en Produit des activités ordinaire, afin de donner une image fidèle de la performance financière notamment du segment Immobilier auquel ces produits sont affectés.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

4.20.6. *Taxe sur les nuisances sonores aériennes (TNSA)*

Dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores aériennes, la Direction générale de l'Aviation civile reverse à AÉROPORTS DE PARIS la TNSA encaissée auprès des compagnies aériennes.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, AÉROPORTS DE PARIS s'est vu confier la gestion des dossiers d'aide à l'insonorisation et reverse aux riverains, pour le compte de l'Etat, les aides qui leur sont attribuées. A ce titre, AÉROPORTS DE PARIS perçoit une indemnité pour les frais de gestion de cette taxe. Cette indemnité est portée en Produit des activités ordinaires au sein des Autres recettes.

Les montants encaissés et reversés sont enregistrés en autres créances et autres dettes.

4.20.7. *Reversement BAAC*

Les fonctions de support technique et administratif auprès de la Direction des Services de la Navigation Aérienne (DSNA) font l'objet d'une rémunération couvrant les coûts exposés par Aéroports de Paris.

La convention-cadre spécifique aux services apportés signée le 10 janvier 2011 couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011. En application de cette convention, les coûts de fonctionnement ont été facturés en totalité au cours de l'exercice.

Ce reversement est porté en Produit des activités ordinaires au sein des Autres recettes.

4.21. **Résultat financier**

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

4.22. **Secteurs opérationnels**

Le groupe Aéroports de Paris a défini son information sectorielle sur la base d'une information par secteur opérationnel tel qu'identifié par le Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du groupe. Un secteur opérationnel est une composante du groupe qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges (y compris des produits des activités ordinaires et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) et dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel du groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance.

Les secteurs opérationnels identifiés du groupe Aéroports de Paris sont les suivants :

- **Activités aéronautiques** : ce secteur opérationnel regroupe l'ensemble des produits et des services fournis par le Groupe concourant au service public aéroportuaire de traitement des avions sur les aéroports ou des flux des passagers aériens et de leurs accompagnants dans les installations du Groupe. Les services aéroportuaires sont rémunérés en particulier par les redevances principales (atterrissage,

stationnement et passagers), les redevances accessoires (comptoirs d'enregistrement et d'embarquement, installations de tris des bagages, installations de dégivrage, de fourniture d'électricité aux aéronefs, ...) ainsi que par la taxe d'aéroport pour ce qui concerne en particulier les activités de sûreté, de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs ;

- **Commerces et services** : ce secteur opérationnel regroupe l'ensemble des produits et des services proposés par le Groupe à ses clients facilitant leur accueil ou leur occupation dans ses installations, en particulier dans les domaines des activités commerciales dans les aéroports (boutiques, bars et restaurants, banques et change, ...), des locations immobilières en aéroports, des parcs et accès ou des prestations industrielles ;
- **Immobilier** : ce secteur opérationnel regroupe l'ensemble des produits et services de location immobilière et activités commerciales connexes fournis par le Groupe à l'exclusion des locations immobilières réalisées dans les aéroports liées à l'exploitation de ces dernières ;
- **Autres activités** : ce secteur opérationnel regroupe l'ensemble des produits et des services fournis pour l'essentiel par les filiales du Groupe Aéroports de Paris n'entrant pas dans les segments précédents ainsi que certaines activités de diversification.

Suite à la cession partielle d'Alyzia, l'**Escale et prestations annexes** est une activité dorénavant non poursuivie et ne constitue plus un secteur d'activité. Les prestations annexes (Sûreté) qui le constituaient ont été transférées dans le secteur Autres activités.

La performance de chacun des secteurs opérationnels est appréciée à partir de leur résultat opérationnel, de leurs actifs et de leurs investissements. Le résultat opérationnel sectoriel est apprécié après affectation des frais de siège tel que stipulé dans la norme IFRS 8.

Les prix de transfert entre les segments d'activités sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers. Les produits sectoriels, les charges sectorielles et le résultat sectoriel comprennent les transferts entre les secteurs d'activité. Ces transferts sont éliminés en consolidation.

4.23. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion en actions ordinaires de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

5.1. Introduction

Outre les instruments dérivés, les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, d'obligations, de dettes de location financement, de dettes fournisseurs et de contrats de locations. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient d'autres actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Le Groupe contracte également des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt liés au financement du Groupe.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont :

- le risque de crédit
- le risque de liquidité
- le risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Comité d'Audit du Groupe a pour responsabilité de procéder à un examen, avec la direction générale, des principaux risques encourus par le Groupe et d'examiner la politique de maîtrise des risques dans tous les domaines. Par ailleurs, l'Audit Interne réalise des revues des contrôles et des procédures de gestion des risques, dont les résultats sont communiqués au Comité d'Audit.

5.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

5.2.1. Clients et autres débiteurs

La politique du groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. A l'exception des conventions signées avec l'État et les filiales détenues à 100%, les contrats passés entre AÉROPORTS DE PARIS et ses clients comportent des clauses de garantie (chèque de dépôt, caution bancaire, garantie bancaire à première demande, etc.). De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent. Par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables est peu significative.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Environ 25 % des produits du Groupe se rattachent à des prestations avec son principal client. En revanche, il n'y a pas de concentration du risque de crédit au niveau géographique.

Les éléments quantitatifs concernant les créances commerciales ainsi que l'antériorité des créances courantes sont précisés en note 32.3.4.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. Les deux principales composantes de cette dépréciation correspondent d'une part à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés, d'autre part à des pertes globales déterminées par groupes d'actifs similaires, correspondant à des pertes encourues mais non encore identifiées. Le montant de la perte globale repose sur des données historiques de statistiques de paiement pour des actifs financiers similaires.

5.2.2. Placements

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe (trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers disponibles à la vente et certains instruments dérivés), AÉROPORTS DE PARIS place ses excédents de trésorerie au travers d'OPCVM de type monétaire court terme. Le risque de contrepartie lié à ces placements est considéré comme marginal. Pour les instruments dérivés, l'exposition du groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés qui sont, pour l'essentiel, des institutions financières de premier rang. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable de ces instruments.

5.2.3. Garanties

La politique du Groupe est de n'accorder des garanties financières que pour le compte de filiales détenues en totalité. Au 31 décembre 2011, il existe plusieurs garanties accordées par AÉROPORTS DE PARIS pour le compte d'ADP INGÉNIERIE et AÉROPORTS DE PARIS MANAGEMENT au bénéfice de divers clients de ces filiales. Ces garanties sont inscrites en engagements hors bilan (*cf. note 38*).

5.3. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'échéancier des passifs financier est présenté en note 32.3.3.

AÉROPORTS DE PARIS est noté A+ par Standard & Poor's depuis mars 2010, contre AA- auparavant. En date du 17 janvier 2012, Standard & Poor's a confirmé le rating A+ d'Aéroports de Paris, suite à la dégradation de la note de la France à AA+. La perspective est négative.

Les emprunts obligataires libellés en euros sont cotés à la Bourse de Paris.

Afin de procéder à l'évaluation des risques financiers et de marché, AÉROPORTS DE PARIS dispose d'un service dette et trésorerie.

La trésorerie d'AÉROPORTS DE PARIS est suivie quotidiennement. Tous les mois un reporting reprend notamment les opérations de financement, les placements et l'analyse des écarts par rapport au budget annuel de trésorerie. Il comprend en outre une ventilation détaillée des placements ainsi qu'éventuellement leur degré de risques.

S'agissant des emprunts obligataires émis avant 2008, le Groupe n'est soumis à aucune clause particulière pouvant conduire au remboursement anticipé de sa dette.

Pour les emprunts contractés auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), une clause de concertation pouvant éventuellement conduire à une demande de remboursement anticipé est incluse dans les contrats. Sont concernés notamment par cette clause : un abaissement de la notation d'Aéroports de Paris à un niveau inférieur ou égal à A (*) par l'agence spécialisée Standard & Poor's (ou toute note équivalente émise par une agence de notation comparable), la perte de la majorité du capital social et des droits de vote par l'État et en cas de réduction substantielle du coût du projet tel que défini dans le contrat de prêt (remboursement proportionnel uniquement).

(*) La procédure de concertation ouverte avec la BEI en mars 2010 suite au changement de note par Standard & Poor's s'est terminée fin juillet 2010 par la signature d'un avenant aux contrats de prêt augmentant le coût moyen des prêts de 1.5 point de base, modifiant le seuil de dégradation de la notation à A ou en dessous et

introduisant une clause d'annulation de l'augmentation en cas de remontée de la notation à un niveau supérieure à A+.

Les emprunts obligataires émis depuis 2008 disposent qu'en cas de changement de contrôle de la société et d'une notation inférieure ou égale à BBB- au moment du changement de contrôle, chaque porteur d'obligation peut exiger le remboursement ou le rachat par l'émetteur de tout ou partie des obligations qu'il détient à leur valeur nominale.

Au 31 décembre 2011, AÉROPORTS DE PARIS ne dispose d'aucun programme d'EMTN, ni de billets de trésorerie.

Par ailleurs, AÉROPORTS DE PARIS a signé, en date du 30 juin 2010, une convention de crédit d'une durée de trois ans et d'un montant de 400 millions d'euros en remplacement des trois précédentes lignes de crédit confirmé pour un montant total de 400 millions d'euros échues en 2010. Depuis sa mise en place, cette ligne de crédit n'a toujours pas été utilisée.

5.4. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité/risque. Les analyses de sensibilité aux risques de taux et au risque de change sont présentées en note 32.3.

5.4.1. Risque de taux d'intérêt

En complément de sa capacité d'autofinancement, AÉROPORTS DE PARIS a recours à l'endettement pour financer son programme d'investissement.

Au cours de la période, AÉROPORTS DE PARIS a procédé :

- au remboursement de son emprunt obligataire 5.25% 2001-2011 arrivé à échéance le 15 mars 2011 pour 285 millions d'euros ;
- au remboursement de l'emprunt BEI 1999-2011 arrivé à échéance le 15 juin 2011 pour 28 millions d'euros ;
- au remboursement, par anticipation, de l'emprunt BEI 2009-2021 en septembre 2011 pour 200 millions d'euros;
- à l'émission, le 8 juillet 2011, d'un emprunt obligataire d'un montant de 400 millions d'euros, portant intérêt à 4,0%. Le remboursement de cet emprunt se fera en une seule fois le 8 juillet 2021. Cet emprunt bénéficie d'une couverture de 50% du montant par le biais d'un swap de taux ;
- à l'émission, le 4 novembre 2011, d'un emprunt obligataire, d'un montant de 400 millions d'euros, portant intérêt à 3,875%. Le remboursement de cet emprunt se fera en une seule fois le 15 février 2022.

La dette au 31 décembre 2011, hors intérêts courus et instruments financiers dérivés passif, s'élève à 3.381 millions d'euros et est composée principalement d'emprunts obligataires et bancaires.

Le risque de taux relatif à la dette est géré en modulant les parts respectives de taux fixe et de taux variable en fonction des évolutions de marché.

La gestion de ce risque repose sur la mise en place ou l'annulation d'opérations d'échange de taux d'intérêts (swaps).

L'exposition au risque de taux d'intérêt d'AÉROPORTS DE PARIS provient essentiellement de son endettement financier, et dans une moindre mesure de son portefeuille de dérivés de taux.

La politique du Groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. La politique du Groupe est que 50% à 100% de sa dette soit à taux fixe. Dans cet objectif, le Groupe met en place des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange à intervalles déterminés la différence entre le montant des intérêts à taux fixe et le montant des intérêts à taux variable calculés sur un montant nominal d'emprunt convenu entre les parties. Ces swaps sont affectés à la couverture des emprunts.

Au 31 décembre 2011, après prise en compte des swaps de taux d'intérêt, environ 69% de la dette du Groupe est à taux d'intérêt fixe (67% à fin 2010).

5.4.2. Risque de change

D'une façon générale, le Groupe est peu exposé aux risques de change (cf. note 32.3.2).

Les monnaies dans lesquelles les transactions sont essentiellement libellées sont l'euro et l'USD, ainsi que quelques devises du golfe persique liées au dollar américain par une parité fixe, telles que le rial saoudien, le dirham des Émirats arabes unis et le rial omanais.

Afin de réduire son exposition aux variations de change du dollar américain et des monnaies qui y sont liées par une parité fixe, le Groupe a mis en place, au niveau de sa filiale ADP Ingénierie, une politique de couverture consistant à :

- neutraliser au maximum le risque de change en réduisant le solde des recettes et des dépenses dans ces monnaies ;
- procéder à des ventes à terme partielles de dollars pour les soldes résiduels.

Suite à la cession de Masternaut, le prêt consenti par Aéroports de Paris à Hub Télécom pour le financement de Masternaut Three X, d'un montant de 5.250 milliers de sterling a été intégralement remboursé en mai 2011. Parallèlement, le *cross currency* swap associé a été résilié.

5.4.3. Risque de prix

Courant décembre 2009, AÉROPORTS DE PARIS a mis en place une couverture de ses achats de gaz naturel, afin de limiter son exposition à la hausse des cours du pétrole et de la parité €/€, pour les deux années 2011 et 2012. Cette opération, qui couvre un volume total de 454 GWh pour les hivers 2011 et 2012, permet de fixer la partie variable du prix d'achat du gaz naturel à 23,15 €/MWh, correspondant à un prix du pétrole figé sur la période de couverture à 77 \$/baril.

Répondant à la définition d'un instrument dérivé selon IAS 39, cette opération a été qualifiée de couverture de flux de trésorerie à compter du 1^{er} janvier 2010. Au 31 décembre 2011, la juste valeur de cet instrument dérivé a été portée à l'actif du bilan pour 154 milliers d'euros.

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Conseil d'Administration veille au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires.

A ce jour, les membres du personnel détiennent 1,61% des actions ordinaires.

Le Groupe gère son capital en utilisant un ratio, égal à l'endettement financier net divisé par la somme des capitaux propres.

L'endettement financier net tel que défini par le groupe AÉROPORTS DE PARIS correspond aux montants figurant au passif du bilan sous les postes emprunts et dettes financières à long terme et emprunts et dettes financières à court terme, diminués des instruments dérivés actif et de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Les capitaux propres incluent la part du Groupe dans le capital, ainsi que les gains et pertes latents enregistrés directement en capitaux propres.

Le ratio d'endettement net est passé de 0,66 à 0,61 entre fin 2010 et fin 2011.

Occasionnellement, le Groupe achète ses propres actions sur le marché pour animer la liquidité des titres. Le rythme de ces achats dépend des cours sur le marché. Le Groupe n'a pas de plan défini de rachat d'actions.

Durant l'exercice, le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

Ni la société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques.

Note 7 - Soldes intermédiaires de gestion

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	Année 2011	Année 2010 (*)	Variation 2011 / 2010
Produit des activités ordinaires	9	2 501 514	2 479 618	+0,9%
Production immobilisée et stockée	11	52 146	46 172	+12,9%
Production de l'exercice		2 553 660	2 525 790	+1,1%
Achats consommés	12	(92 791)	(124 070)	-25,2%
Services et charges externes	14	(635 817)	(623 062)	+2,0%
Valeur ajoutée		1 825 053	1 778 658	+2,6%
Charges de personnel	13	(677 014)	(680 563)	-0,5%
Impôts et taxes	14	(176 345)	(153 912)	+14,6%
Autres charges d'exploitation.....	14	(17 111)	(23 062)	-25,8%
Autres produits opérationnels courants.....	10	17 261	10 883	+58,6%
Dépréciations de créances, nettes de reprises	15	308	2 282	-86,5%
Dotations aux provisions, nettes des reprises	15	233	(12 413)	+101,9%
EBITDA		972 384	921 873	+5,5%
<i>Ratio EBITDA / Produit des activités ordinaires</i>		<i>38,9%</i>	<i>37,2%</i>	
Dotations aux amortissements	15	(383 114)	(378 753)	+1,2%
Dépréciations d'immobilisations, nettes de reprises	15	(158)	-	-
Quote-part du résultat net des entreprises MEE - opérationnel	18	18 190	13 509	+34,7%
Résultat opérationnel courant		607 302	556 629	+9,1%
Autres produits et charges opérationnels	16	44 198	380	-
Résultat opérationnel		651 500	557 009	+17,0%
Résultat financier	17	(98 118)	(99 602)	-1,5%
Quote-part du résultat net des entreprises MEE - non opérationnel	18	(590)	1 821	-132,4%
Résultat avant impôt		552 791	459 228	+20,4%
Impôts sur les résultats	19	(192 336)	(150 065)	+28,2%
Résultat net des activités poursuivies		360 456	309 163	+16,6%
Résultat net des activités non poursuivies		(13 419)	(8 787)	+52,7%
Résultat de la période		347 037	300 376	+15,5%
<i>Résultat attribuable aux intérêts minoritaires</i>		<i>(776)</i>	<i>309</i>	
<i>Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		<i>347 813</i>	<i>300 067</i>	<i>+15,9%</i>

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit en note 3.2 "Changement de méthode : mise en équivalence des entités contrôlées conjointement " et des effets liés à l'activité non poursuivie de l'Escale décrits en note 40

Note 8 - Information sectorielle

Les revenus et le résultat du Groupe AÉROPORTS DE PARIS se décomposent de la manière suivante :

Année 2011						
<i>(en milliers d'euros)</i>	Activités aéronautiques	Commerces & services	Immobilier	Autres activités	Elimina- tions inter- segments	Total
Produit des activités ordinaires	1 504 584	841 347	241 417	254 572	(340 406)	2 501 514
- dont produits réalisés avec des tiers	1 501 573	645 855	190 321	163 765		2 501 514
- dont produits inter-segment	3 011	195 492	51 096	90 807	(340 406)	-
Dotation aux amortissements	(234 149)	(94 136)	(40 306)	(14 523)	-	(383 114)
Autres produits (charges) sans contrepartie en trésorerie	3 943	3 956	(2 170)	(234)		5 495
Résultat des S.M.E.E. - opérationnel	-	6 281	(768)	12 676 (*)		18 190
Résultat opérationnel courant	124 824	375 297	87 651	19 530	-	607 302
Résultat opérationnel	149 434	400 522	87 651	13 893	-	651 500
Résultat des S.M.E.E. - non opérationnel						(590)
Résultat financier						(98 118)
Impôt sur les sociétés						(192 336)
Résultat de la période des activités poursuivies						360 456
Résultat net des activités non poursuivies						(13 419)
Résultat de la période						347 037

(*) SCHIPHOL GROUP

Année 2010						
<i>(en milliers d'euros)</i>	Activités aéronautiques	Commerces & services	Immobilier	Autres activités	Elimina- tions inter- segments	Total
Produit des activités ordinaires	1 449 569	800 836	232 619	317 840	(321 246)	2 479 618
- dont produits réalisés avec des tiers	1 446 719	615 012	184 513	233 374		2 479 618
- dont produits inter-segment	2 850	185 824	48 106	84 466	(321 246)	-
Dotation aux amortissements	(232 413)	(91 183)	(39 275)	(16 177)	295	(378 753)
Autres produits (charges) sans contrepartie en trésorerie	(3 019)	2 387	(4 524)	(4 215)		(9 371)
Résultat des S.M.E.E. - opérationnel	-	4 637	(559)	9 431 (*)		13 509
Résultat opérationnel courant	104 456	342 944	82 478	26 457	295	556 630
Résultat opérationnel	104 742	343 037	82 478	26 457	295	557 009
Résultat des S.M.E.E. - non opérationnel						1 821
Résultat financier						(99 602)
Impôt sur les sociétés						(150 065)
Résultat de la période des activités poursuivies						309 163
Résultat net des activités non poursuivies						(8 787)
Résultat de la période						300 376

(*) SCHIPHOL GROUP

Note 9 - Produit des activités ordinaires

Au 31 décembre 2011, la ventilation du produit des activités ordinaires s'établit comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Redevances aéronautiques	835 095	795 068
Redevances spécialisées	175 799	179 824
Activités commerciales	316 929	284 324
Parcs et accès	157 010	150 078
Prestations industrielles	58 053	63 864
Taxe d'aéroport	458 188	435 854
Recettes locatives	293 482	288 788
Assistance aéroportuaire	-	594
Autres recettes	203 666	277 802
Produits financiers liés à l'activité	3 293	3 422
Total	2 501 515	2 479 618

La répartition par société du produit des activités ordinaires est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Comptes sociaux	Eliminations & retraitements	Contributions Année 2011	Contributions Année 2010
AÉROPORTS DE PARIS	3 429 245	(1 100 436)	2 328 809	2 237 317
ADP INGÉNIERIE	72 537	(3 122)	69 415	76 919
ADPI MIDDLE EAST	4 694	(4 644)	50	-
ADPI LIBYA	4 140	-	4 140	22 409
ADPI RUSSIE	-	-	-	-
AÉROPORTS DE PARIS MANAGEMENT	10 449	(3 886)	6 563	10 775
JORDAN AIRPORT MANAGEMENT	3 000	2 067	5 067	1 671
ADPM MAURITIUS	667	(667)	-	-
HUB TÉLÉCOM.....	80 430	(30 968)	49 462	49 479
HUB TÉLÉCOM RÉGION	12 021	(217)	11 804	9 699
ALYZIA SURETE	59 553	(58 995)	558	594
ROISSY CONTINENTAL SQUARE	14 742	(1 905)	12 837	12 823
MASTERNAUT (1)	8 087	(1 294)	6 793	29 781
MASTERNAUT TELEMATICS (1)	62	(57)	5	20
SOFTRACK (1)	305	(7)	298	1 384
MASTERNAUT UK (1)	4 816	(42)	4 774	22 326
THREE X COMMUNICATION (1)	548	-	548	3 013
THREE X BUSINESS SOLUTIONS (1)	364	(1)	363	1 215
THREE X MANAGED SERVICES (1)	340	(313)	27	157
Total	3 706 002	(1 204 488)	2 501 514	2 479 618

(1) Le groupe MASTERNAUT ayant été cédé en avril 2011 (cf. note 3.1), les chiffres 2011 ne portent que sur les trois premiers mois de cet exercice.

Note 10 - Autres produits opérationnels courants

Les autres produits opérationnels courants se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Subventions d'investissement réintégrées au compte de résultat	3 867	3 620
Plus-values de cessions d'immobilisations	288	11
Autres produits	13 106	7 252
Total	17 261	10 883

Les subventions d'investissement incluent la quote-part réintégrée dans le résultat de la période au titre des quotas de droits d'émission de gaz à effet de serre alloués par l'État dans le cadre du Plan National d'Allocation de Quotas 2008-2012. Cette quote-part est de 1.424 milliers d'euros en 2011 (2 001 milliers d'euros en 2010).

Les émissions de gaz au cours de la période figurent, pour le même montant d'euros dans les Autres charges opérationnelles courantes (cf. note 14.4).

Note 11 - Production immobilisée

La production immobilisée s'analyse ainsi:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Frais d'Etudes et de Surveillance de Travaux (FEST)	49 316	41 681
Autres	3 198	2 944
Total	52 514	44 625

Les Frais d'Etudes et de Surveillance des Travaux (FEST) correspondent à la capitalisation de prestations internes d'ingénierie effectuées dans le cadre des projets d'investissements. Les frais ainsi capitalisés comprennent essentiellement des charges de personnel ainsi que des frais de fonctionnements directement affectés à ces projets.

Note 12 - Achats consommés

Le détail des achats consommés est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Achats de marchandises	(10 544)	(8 151)
Gaz et autres combustibles.....	(20 957)	(25 197)
Electricité	(19 792)	(22 049)
Autres achats.....	(41 498)	(68 673)
Total	(92 791)	(124 070)

Note 13 - Coût des avantages du personnel

13.1. Charges de personnel et effectifs

L'analyse des charges de personnel est la suivante:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Salaires et traitements	431 324	438 106
Charges sociales	208 981	207 370
Participation et intéressement	29 427	20 990
Dotations aux provisions pour engagements sociaux	24 199	29 449
Reprises de provisions pour engagements sociaux	(16 917)	(15 352)
Total	677 014	680 563

L'effectif moyen salarié se ventile comme suit:

	Année 2011	Année 2010 (*)
Cadres	1 765	1 897
Agents de maîtrise	5 169	5 296
Employés et ouvriers	2 158	2 357
Effectif moyen salarié	9 092	9 550
<i>Dont ADP</i>	<i>6 879</i>	<i>6 958</i>
<i>Groupe ADP INGÉNIERIE</i>	<i>511</i>	<i>609</i>
<i>Groupe AÉROPORTS DE PARIS MANAGEMENT</i>	<i>46</i>	<i>45</i>
<i>Groupe HUB TÉLÉCOM.....</i>	<i>389</i>	<i>686</i>
<i>ALYZIA SURETÉ.....</i>	<i>1 267</i>	<i>1 251</i>
<i>Autre</i>	<i>0</i>	<i>1</i>

(*) Chiffres retraités conformément au changement de méthode décrit en note 3.2 "Changement de méthode : mise en équivalence des entités contrôlées conjointement " et des effets liés à l'activité non poursuivie de l'Escale décrits en note 40

13.2. Avantages du personnel à long terme

13.2.1. Description des différents avantages

a. Indemnités de fin de carrière

En application de l'article 32 du statut du personnel, une indemnité de départ est attribuée aux agents d'AÉROPORTS DE PARIS admis à faire valoir leur droit à la retraite ou aux agents d'AÉROPORTS DE PARIS de plus de 60 ans licenciés pour inaptitude (décision de la Sécurité Sociale).

b. Protocole d'accord de régime de départ anticipé (PARDA) et autres mesures d'âge

AÉROPORTS DE PARIS a mis en place, depuis le 1er janvier 1977, un dispositif de départ à la retraite anticipé.

Le premier accord a été signé le 7 décembre 1976 pour une durée de 3 ans. Il a été renouvelé 4 fois. Le dernier accord, le « PARDA IV » est entré en vigueur le 1er janvier 1996 pour une durée de 4 ans. Il a fait l'objet d'un avenant n°1 en 1997 et d'un second le 18 février 2000 prorogeant le dispositif jusqu'au 28 février 2005.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- Etre âgé de 55 ans à la date souhaitée du départ,
- Ne pas avoir plus de 20 trimestres à valider aux régimes d'assurance vieillesse de la Sécurité Sociale pour bénéficier d'une retraite à taux plein.
- Justifier d'une ancienneté minimum de 10 ans à AÉROPORTS DE PARIS.

Les bénéficiaires perçoivent une allocation de pré-retraite égale à 65% de la rémunération de la dernière année.

Les personnes souhaitant bénéficier du PARDA en 2005 l'ont fait savoir avant fin 2004, compte tenu du délai de préavis applicable.

En outre, des mesures d'âge ciblées ont été prises en 2006.

Concernant les agents pompiers, un accord permanent prévoit un dispositif de départ en retraite à partir de 55 ans.

c. Régime de retraite des pompiers

Pour les agents pompiers, le dispositif PARDA ci-dessus est complété par une assurance permettant à ces agents de disposer, après la liquidation de leur retraite de Sécurité Sociale et de leur retraite complémentaire, d'un revenu total équivalent à celui de leur allocation de pré-retraite. Ce versement complémentaire prend la forme d'une rente versée par une compagnie d'assurances.

La provision constituée représente l'évaluation du capital garantissant cette rente pour les agents actuellement en activité.

d. Couverture santé

Les agents d'Aéroports de Paris avaient la possibilité d'adhérer à quatre Mutuelles (deux d'entre elles couvrant 90% du personnel adhérent). Aéroports de Paris contribue à hauteur de 35% des cotisations des agents actifs et de 100% du régime de base des cotisations des agents retraités et préretraités.

La provision constituée représente la totalité des charges relatives aux agents retraités.

Depuis 2007, ce régime est remplacé par un régime à cotisations définies complété par un régime à prestations définies.

La modification a été qualifiée de coût des services passés ; le profit est reconnu par résultat progressivement.

e. Régime de retraite complémentaire à prestations définies

Un régime de retraite complémentaire à prestations définies, de type additionnel, a été mis en place en 2007, visant à assurer le financement partiel de la couverture santé des futurs retraités suite à la fin du régime de Couverture Santé (cf. § d ci-dessus). Ce régime complète ainsi le régime à cotisations définies également instauré en 2007.

En vertu de l'accord signé en 2007, l'engagement constaté à l'égard des salariés actifs concernés est défini comme le paiement à un assureur du capital constitutif nécessaire au versement viager de la prestation. Cette dernière est déterminée par différence entre :

- un montant annuel forfaitaire de 850 euros revalorisé à hauteur de 2% par an à partir de 2008 ;
- la rente annuelle résultant de la liquidation du régime à cotisations définies instauré par ailleurs.

La répartition entre services passés et services futurs est effectuée au prorata de l'ancienneté à la date de calcul par rapport à l'ancienneté au départ en retraite.

f. Médaille d'honneur de l'Aéronautique

La société AÉROPORTS DE PARIS finance les médailles de ses agents. L'engagement est défini, médaille par médaille, en fonction de la probabilité individuelle d'atteindre l'ancienneté requise avant le départ en retraite.

g. Avantages à long terme du personnel des filiales

Les filiales intégrées ne sont concernées que par les indemnités de fin carrière et les médailles du travail dont les engagements sont déterminés selon les mêmes méthodes que la société mère (cf. §a et §e ci-dessus).

13.2.2. *Hypothèses de calcul*

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Taux d'actualisation	4,60%	4,68%
Taux attendu de rendement des actifs du régime.....	3,50%	4,00%
Hausse future des salaires :		
- Cadres	4,50%	4,80%
- Haute-Maîtrise, Employés & Maîtrise	4,10%	4,30%
Hausse future des dépenses de santé	4,00%	4,00%
Age moyen de départ en retraite (*) :		
- Cadres & Haute-Maîtrise	65 ans	63 ans
- Employés & Maîtrise	62 ans	60 ans

(*) Au-delà de 2008, une majoration des âges de départ a été prise en compte de manière à atteindre progressivement les âges respectifs de 65 ans pour les catégories Cadres et Haute Maîtrise et 62 ans pour la catégorie Employés et Maîtrise.

Le taux utilisé pour l'actualisation de l'engagement est représentatif du taux de rendement des obligations en euros de première catégorie pour des durées comparables à celle des engagements concernés. Le taux a été déterminé en considérant des indices de marché de taux des obligations notées AA disponibles à fin 2011 pour des durées de 10 ans et plus.

Les tables de mortalité utilisées sont les suivantes :

- la table TF et TH 00-02 (table de mortalité hommes/femmes 2000-2002) pour les IFC et médailles d'honneur du travail ;
- la table TGF05 et TGH05 (table par génération des femmes/hommes - version 2005) pour les autres régimes.

Une variation de plus ou moins 0,5% des taux d'actualisation – toutes choses étant égales par ailleurs – aurait les effets suivants sur :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Diminution de 0,50 pt de pourcentage	Augmentation de 0,50 pt de pourcentage
La valeur actualisée de l'engagement au 31 décembre 2011.....	17 784	(16 292)
Le passif comptabilisé au bilan du 31 décembre 2011.....	67	(62)

13.2.3. Variation, décomposition et réconciliation des engagements, des actifs et des passifs comptabilisés dans le bilan et impacts sur le compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	IFC	PARDA et autres mesures d'âge	Retraite des pompiers	Retraite à prestation définie	Couverture santé	Médailles d'honneur et du travail	Total au 31.12.2011	Total au 31.12.2010
Valeur actualisée de l'engagement à l'ouverture	175 885	16 784	2 263	20 276	90 023	1 798	307 029	288 156
Variation du périmètre de consolidation	(4 324)	-	-	-	-	(453)	(4 777)	-
Ecart actuariel de la période	(2 146)	299	277	(649)	(8 604)	11	(10 812)	14 745
Actualisation de l'engagement	7 764	522	106	949	4 213	61	13 615	13 095
Coût des services passés	-	-	-	-	-	-	-	-
Droits acquis au cours de la période	10 073	1 120	47	790	-	68	12 098	12 280
Prestations servies	(6 138)	(5 101)	(107)	(1 912)	(3 866)	(72)	(17 196)	(21 774)
Impact de la réorganisation de l'Escale	-	262	-	-	-	-	262	526
Réduction / transferts de régimes.....	-	-	-	-	-	-	-	1
Valeur actualisée de l'engagement à la clôture	181 114	13 886	2 586	19 454	81 766	1 413	300 219	307 029
Valeur de marché des actifs du régime à la clôture	-	(1 500)	-	(51)	-	-	(1 551)	(1 897)
Ecart actuariel non comptabilisés	19 635	(2 018)	(1 736)	(733)	1 733	-	16 881	4 931
Coût des services passés non comptabilisés	-	-	-	(7 026)	32 650	-	25 624	32 020
Passifs comptabilisés au bilan	200 749	10 368	850	11 644	116 149	1 413	341 173	342 083
Coût financier de l'actualisation de l'engagement	7 764	522	106	949	4 213	61	13 615	13 095
Rendement attendu des actifs financiers du régime	-	(25)	-	(22)	-	-	(47)	(35)
Amortissement des écarts actuariels	(41)	1 408	63	-	-	11	1 441	11 288
Coût des services passés	-	-	-	1 487	(7 931)	-	(6 444)	(6 434)
Coût des services rendus au cours de la période	10 073	1 120	47	790	-	68	12 098	12 280
Dotations nettes liées à la réorganisation de l'Escale	-	287	-	-	-	-	287	526
Charge de la période	17 796	3 312	216	3 204	(3 718)	140	20 950	30 720

Les flux expliquant la variation des provisions sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Dettes actuarielles	Juste valeur des actifs de couverture	Dettes actuarielles nettes	Ecart actuariels différés	Coût des services passés non comptabilisés	Provision nette
Au 1er janvier 2010	288 117	(1 705)	286 412	8 394	38 454	333 260
Effet de l'actualisation	13 095	-	13 095	-	-	13 095
Droits acquis au cours de l'exercice	12 320	-	12 320	-	-	12 320
Produits financiers	-	(35)	(35)	-	-	(35)
Ecart actuariels de la période	14 745	7	14 752	(14 752)	-	-
Amortissements des écart actuariels	-	-	-	11 288	-	11 288
Amortissements du coût des services passés.....	-	-	-	-	(6 434)	(6 434)
Impact de la réorganisation de l'Escale	526	-	526	-	-	526
Réductions de régimes	1	-	1	-	-	1
Flux de trésorerie:						
- Paiements aux bénéficiaires	(21 774)	-	(21 774)	-	-	(21 774)
- Cotisations versées	-	(1 910)	(1 910)	-	-	(1 910)
- Paiements reçus de tiers	-	1 746	1 746	-	-	1 746
Autres variations.....	(1)	-	(1)	1	-	-
Au 31 décembre 2010	307 029	(1 897)	305 132	4 931	32 020	342 083
Variation de périmètre	(4 777)	-	(4 777)	(289)	48	(5 018)
Effet de l'actualisation	13 615	-	13 615	-	-	13 615
Droits acquis au cours de l'exercice	12 098	-	12 098	-	-	12 098
Produits financiers	-	(47)	(47)	-	-	(47)
Ecart actuariels de la période	(10 812)	39	(10 773)	10 773	-	-
Amortissements des écart actuariels	-	-	-	1 441	-	1 441
Amortissements du coût des services passés.....	-	-	-	-	(6 444)	(6 444)
Impact de la réorganisation de l'Escale	262	-	262	25	-	287
Flux de trésorerie:						
- Paiements aux bénéficiaires	(17 196)	-	(17 196)	-	-	(17 196)
- Cotisations versées	-	(2 500)	(2 500)	-	-	(2 500)
- Paiements reçus de tiers	-	2 854	2 854	-	-	2 854
Au 31 décembre 2011	300 219	(1 551)	298 667	16 881	25 625	341 173

13.2.4. Sensibilité des coûts médicaux

L'engagement relatif à la couverture médicale des retraités et préretraités a été évalué au 31 décembre 2011 à 81.766 milliers d'euros et ne concerne que d'anciens salariés dans la mesure où le régime a été fermé, depuis octobre 2007, aux salariés actifs.

De ce fait, aucun coût des services rendus n'est comptabilisé pour ce régime sur l'exercice 2011. Le coût financier pour l'exercice 2011 ressort à 4.213 milliers d'euros.

Ces éléments sont basés sur une hypothèse de dérive des dépenses médicales de 4 %. La variation de plus ou moins 1 point de ce taux aurait les effets suivants sur :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Diminution d'un point de pourcentage	Augmentation d'un point de pourcentage
La valeur actualisée de l'engagement au 31 décembre 2011.....	(8 902)	10 533
Le coût financier 2011.....	(410)	484

13.2.5. Expérience des régimes à prestations définies

Les tableaux suivants présentent ces informations pour chacun des types d'engagement identifié pour l'établissement des comptes.

Indemnités de fin de carrière

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Obligations au titre des prestations définies.....	(181 114)	(175 885)	(165 801)	(152 951)	(146 247)
Actifs du régime.....	-	-	-	3 488	10 632
Excédent / (Déficit).....	(181 114)	(175 885)	(165 801)	(149 463)	(135 615)
Ajustement des passifs du régime liés à l'expérience....	(879)	809	4 141	2 366	(632)
Ajustement des actifs du régime liés à l'expérience.....	-	-	(71)	(2 861)	2 668

PARDA & autres mesures d'âge

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Obligations au titre des prestations définies.....	(13 886)	(16 784)	(23 189)	(33 564)	(54 249)
Actifs du régime.....	1 500	1 256	1 104	1 062	242
Excédent / (Déficit).....	(12 386)	(15 528)	(22 085)	(32 502)	(54 007)
Ajustement des passifs du régime liés à l'expérience....	(263)	57	(1 212)	(9 338)	(605)
Ajustement des actifs du régime liés à l'expérience.....	(39)	-	-	12	283

Retraite supplémentaire des pompiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Obligations au titre des prestations définies.....	(2 586)	(2 263)	(1 393)	(1 328)	(1 443)
Actifs du régime.....	-	-	80	77	74
Excédent / (Déficit).....	(2 586)	(2 263)	(1 313)	(1 251)	(1 369)
Ajustement des passifs du régime liés à l'expérience....	(54)	(703)	(474)	(23)	89
Ajustement des actifs du régime liés à l'expérience.....	-	(2)	-	2	72

Couverture santé des retraités

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Obligations au titre des prestations définies.....	(81 766)	(90 023)	(79 519)	(75 001)	(74 355)
Actifs du régime.....	-	-	-	-	-
Excédent / (Déficit).....	(81 766)	(90 023)	(79 519)	(75 001)	(74 355)
Ajustement des passifs du régime liés à l'expérience....	12 021	(672)	1 875	(890)	(1 451)
Ajustement des actifs du régime liés à l'expérience.....	-	-	-	-	-

Régime de retraite supplémentaire santé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
Obligations au titre des prestations définies.....	(19 454)	(20 276)	(16 886)	(15 912)	(15 423)
Actifs du régime.....	51	641	521	1 028	-
Excédent / (Déficit).....	(19 403)	(19 635)	(16 365)	(14 884)	(15 423)
Ajustement des passifs du régime liés à l'expérience....	(1 479)	(2 774)	280	(94)	-
Ajustement des actifs du régime liés à l'expérience.....	(3)	-	(19)	-	-

13.2.6. Meilleure estimation des cotisations à verser

Le montant des cotisations que le groupe juge devoir verser aux actifs des régimes à prestations définies en 2012 ne présente pas de caractère significatif.

13.2.7. Provisions pour engagements sociaux au bilan

Les provisions pour engagements sociaux ont évolué comme suit au passif du bilan :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Provisions au 1^{er} janvier	342 083	333 300
Augmentations:		
- Dotations	25 246	30 721
- Autres variations	-	(1)
Total augmentations	25 246	30 720
Diminutions:		
- Provisions utilisées	(16 945)	(21 937)
- Provisions devenues sans objet	(3 716)	-
- Diminution liées aux variations de périmètre	(5 495)	-
Total diminutions	(26 156)	(21 937)
Provisions au 31 décembre	341 173	342 083

Les parts non courantes et courantes de ces provisions s'établissent ainsi:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Présentation au bilan :		
- Part non courante	325 733	320 052
- Part courante	15 440	22 031
Total	341 173	342 083

Le rapprochement entre les variations bilantielles et le compte de résultat se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Au bilan :		
- Dotations	25 246	30 721
- Provisions utilisées	(16 945)	(21 937)
- Provisions devenues sans objet	(3 716)	-
Dotations nettes au bilan	4 585	8 784
Au compte de résultat :		
- Dotations aux provisions courantes pour engagements sociaux <i>(cf. note 13)</i>	25 246	30 721
- Reprises de provisions pour engagements sociaux <i>(cf. note 13)</i>	(20 661)	(21 937)
Dotations nettes au compte de résultat	4 585	8 784

14.1. Etat récapitulatif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Services et charges externes	(635 817)	(623 062)
Impôts et taxes	(176 345)	(153 912)
Autres charges d'exploitation	(17 111)	(23 062)
Total	(829 273)	(800 036)

14.2. Détail des autres services et charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Sous-traitance:		
- Sécurité	(177 833)	(169 184)
- Nettoyage	(64 398)	(62 993)
- Coopératives	(2 557)	(2 613)
- Transports	(22 096)	(21 439)
- Autre	(111 657)	(111 294)
	(378 541)	(367 523)
Entretien, réparations & maintenance	(109 949)	(108 406)
Etudes, recherches & rémunération d'intermédiaires	(29 475)	(28 539)
Travaux & prestations externes	(24 667)	(25 270)
Personnel extérieur	(12 869)	(11 756)
Assurances	(19 763)	(22 748)
Missions, déplacements & réceptions	(13 920)	(14 963)
Publicité, publications & relations publiques	(12 106)	(7 171)
Autres charges et services externes	(34 527)	(36 687)
Total	(635 817)	(623 062)

14.3. Détail des impôts et taxes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Contribution économique territoriale (ex-taxe professionnelle)	(50 207)	(36 094)
Taxe foncière	(61 677)	(58 572)
Autres impôts & taxes	(64 461)	(59 246)
Total	(176 345)	(153 912)

14.4. Détail des autres charges d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Pertes sur créances irrécouvrables.....	(2 768)	(6 017)
Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires.....	(6 769)	(6 776)
Subventions accordées	(2 772)	(3 119)
Moins-values de cession d'immobilisations	(50)	(1 347)
Autres charges d'exploitation	(4 752)	(5 803)
Total	(17 111)	(23 062)

Les Autres charges d'exploitation incluent notamment le montant des émissions de gaz à effet de serre, soit 1.424 milliers d'euros en 2011 (2.050 milliers d'euros en 2010) compensées par la reprise correspondante des quotas alloués par l'État au titre de la période figurant en Autres produits opérationnels (*cf. note 10*).

Note 15 - Amortissements, dépréciations et provisions

Les amortissements des immobilisations et dépréciations d'actifs s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Amortissement des immobilisations incorporelles	(16 686)	(14 812)
Amortissement des immobilisations corporelles et immeubles de placement.....	(366 428)	(363 940)
Dotations aux amortissements	(383 114)	(378 753)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Dépréciations d'immobilisations corporelles & incorporelles.....	(158)	-
Dépréciations d'immobilisations, nettes de reprises.....	(158)	-
Dépréciations de créances	(6 214)	(7 255)
Reprises de dépréciations de créances	6 522	9 537
Dépréciations de créances, nettes de reprises	308	2 282
Dépréciations d'actifs, nettes des reprises	150	2 282

Les provisions se présentent ainsi au compte de résultat :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Dotations aux provisions pour litiges et autres risques	(18 031)	(26 000)
Reprises de la période	18 263	13 588
Dotations aux provisions, nettes des reprises	233	(12 412)

Les dotations et reprises concernent principalement des provisions pour litiges Clients et Fournisseurs.

Note 16 - Autres produits et charges opérationnels

Les Autres produits et charges opérationnels, soit 44 M€ au 31 décembre 2011, portent principalement sur les indemnités liées à l'accident du terminal 2E survenu en 2004 pour 50 M€ ; ce poste inclut également le résultat de la cession du groupe Masternaut et une dépréciation de créances au Moyen Orient.

Note 17 - Résultat financier

L'analyse du résultat financier s'établit ainsi respectivement en 2011 et 2010:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Produits financiers	Charges financières	Résultat financier Année 2011
Charges brutes d'intérêt liées à l'endettement	-	(119 193)	(119 193)
Résultat des dérivés de taux.....	64 704	(55 222)	9 482
Coût de l'endettement financier brut.....	64 704	(174 415)	(109 711)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	8 612	-	8 612
Coût de l'endettement financier net.....	73 316	(174 415)	(101 099)
Produits de participations non consolidées	1 016	-	1 016
Plus et moins-values de cessions de titres non consolidés	68	(6 342)	(6 274)
Gains et pertes nets de change	7 154	(4 007)	3 147
Dépréciations et provisions	6 278	(93)	6 185
Autres	1 080	(2 173)	(1 093)
Autres produits et charges financiers	15 596	(12 615)	2 981
Charges financières nettes	88 912	(187 030)	(98 118)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Produits financiers	Charges financières	Résultat financier Année 2010
Charges brutes d'intérêt liées à l'endettement	-	(119 020)	(119 020)
Résultat des dérivés de taux.....	67 277	(52 677)	14 600
Coût de l'endettement financier brut.....	67 277	(171 697)	(104 420)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3 106	-	3 106
Coût de l'endettement financier net.....	70 383	(171 697)	(101 314)
Produits de participations non consolidées	415	-	415
Plus et moins-values de cessions de titres non consolidés	1	-	1
Gains et pertes nets de change	8 066	(6 279)	1 787
Dépréciations et provisions	1 370	(717)	653
Autres	958	(2 102)	(1 144)
Autres produits et charges financiers	10 809	(9 097)	1 712
Charges financières nettes	81 193	(180 795)	(99 602)

Les gains et pertes par catégories d'instruments financiers se présentent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Produits, charges, profits et pertes sur Dettes au coût amorti:		
- Charges d'intérêts sur dettes évaluées au coût amorti.....	(117 748)	(114 073)
- Intérêts nets sur les dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie.....	(178)	(889)
- Intérêts nets sur les dérivés qualifiés de couverture de juste valeur.....	6 800	7 790
- Variation de valeur des dérivés qualifiés de couverture de juste valeur.....	25 438	27 813
- Variation de valeur des dettes financières couvertes en juste valeur.....	(26 322)	(28 106)
- Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie.....	212	(152)
	(111 799)	(107 618)
Profits et pertes sur instruments financiers en juste valeur par le résultat:		
- Profits sur équivalents de trésorerie (option de juste valeur)	8 612	3 106
- Résultats sur les dérivés non qualifiés de couverture (dérivés de transaction)	2 084	3 197
	10 696	6 304
Profits et pertes sur actifs disponibles à la vente :		
- Dividendes reçus	15	81
- Plus (moins-values) de cessions	(6 274)	1
- Reprises de dépréciations nettes	6 185	653
	(74)	735
Autres profits et pertes sur prêts, créances et dettes au coût amorti:		
- Pertes nettes de change	3 147	1 787
- Autres profits nets	(87)	(810)
	3 060	977
Total des gains nets (pertes nettes) reconnus en résultat.....	(98 118)	(99 602)
Variation de juste valeur (avant impôt) portée en capitaux propres (*)	1 609	3 779
Total des gains nets (pertes nettes) reconnus directement en capitaux propres	1 609	3 779

(*) hors variations rattachées aux entreprises associées

Note 18 - Entreprises mises en équivalence

Les entités contrôlées conjointement jusqu'alors consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle, sont désormais comptabilisées par la méthode de la mise en équivalence. Les quotes-parts de résultat de l'ensemble des filiales mises en équivalence sont ventilées en opérationnel et non opérationnel en fonction des critères énoncés en note 4.8.

Les comptes des entreprises mises en équivalence n'étant pas tous définitifs au moment de l'établissement des comptes consolidés, les chiffres ci-après ont fait l'objet d'estimations sur la base des derniers chiffres connus à la date d'arrêt.

18.1. Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence

Les montants figurant au compte de résultat se décomposent ainsi par entité :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>% d'intérêt</i>	Année 2011	Année 2010
SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION AÉROPORTUAIRE.....	50,0%	6 175	7 910
DUTY FREE PARIS (*)	0,0%	-	(3 274)
SCI CŒUR DORLY BUREAUX.....	50,0%	(617)	(439)
SNC CŒUR DORLY COMMERCES	50,0%	(151)	(120)
MÉDIA AÉROPORTS DE PARIS	50,0%	(292)	-
RELAY@ADP	50,0%	398	-
ADPLS PRÉSIDENTE.....	50,0%	0	0
Résultat des co-entreprises		5 514	4 078
SCHIPHOL GROUP (Pays-Bas)	8,0%	12 676	9 431
Résultat des sociétés mises en équivalence - opérationnel		18 190	13 509
CIRES TELECOM (Maroc).....	49,0%	466	408
BOILLORÉ TÉLÉCOM.....	10,5%	(2 615)	(1 037)
SCI ROISSY SOGARIS	40,0%	512	530
LIÈGE AIRPORT (Belgique)	25,6%	721	451
SETA (Mexique)	25,5%	326	1 469
Résultat des sociétés mises en équivalence - non opérationnel		(590)	1 821
Totaux.....		17 600	15 330

(*) Société fusionnée avec SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION AÉROPORTUAIRE en 2011, détenue à 50% en 2010

La participation dans Schiphol Group est comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence en raison de l'influence notable qu'Aéroports de Paris exerce sur ce groupe. En effet, bien que le taux de participation soit inférieur au seuil habituel de 20%, l'influence notable a été établie sur la base des considérations suivantes :

- les deux groupes ont signé un accord de coopération industrielle à long terme et de prise de participations croisées ;
- un Comité de Coopération Industrielle a été créé afin de superviser la coopération entre les deux sociétés dans neuf domaines de coopération. Ce comité est composé de quatre représentants de chaque société et présidé à tour de rôle par le Président-directeur général d'Aéroports de Paris et le "Chief Executive Officer" de Schiphol Group ;
- le Président-directeur général d'Aéroports de Paris a été nommé au conseil de surveillance de Schiphol Group et présenté au conseil de surveillance pour devenir membre du comité d'audit ;
- des développements aéroportuaires internationaux sont menés conjointement.

Le résultat de Schiphol Group est présenté au sein des "Résultats des sociétés mises en équivalence - opérationnel" pour les raisons suivantes:

- l'activité est rattachable aux trois segments opérationnels, Activités aéronautiques, Commerces & Services et Immobilier;
- des projets de coopération industrielle et/ou commerciale ont été mis en place;
- le groupe Aéroports de Paris participe à la prise de décisions opérationnelles au sein de la société;
- l'activité et la performance de ces entreprises font l'objet d'un suivi et d'un reporting régulier tout au long de l'exercice.

Par ailleurs, malgré une détention d'intérêt dans Bolloré Télécom inférieure à 20%, les indicateurs suivants ont notamment été retenus pour déterminer l'influence notable d'Aéroports de Paris dans cette entité :

- existence d'une contribution opérationnelle à la gestion de l'entité du fait du savoir-faire technique de Hub Télécom ;
- existence d'une représentation au conseil de direction d'au minimum 25% des membres ;
- droit de veto ponctuel pour certaines décisions prévues au pacte d'actionnaire et dans les statuts.

18.2. Décomposition des montants au bilan

Les montants relatifs aux participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	SCHIPHOL GROUP (Pays-Bas)	SDA	CŒUR D'ORLY BUREAUX	CŒUR D'ORLY COMMERCES	MÉDIA ADP	RELAY@ ADP	ADPLS PRÉSIDENTE	TOTAL S.M.E.E. opérationnel
Pourcentages de contrôle et d'intérêt...	8,0%	50,0%	50,0%	50,0%	50,0%	50,0%	50,0%	
Quotes-parts mises en équivalence - opérationnel :								
- au 31 décembre 2010.....	389 904	5 632	3 253	668	-	-	-	399 455
- au 31 décembre 2011.....	391 378	8 118	3 075	637	708	1 898	10	405 823

(en milliers d'euros)	CIRES TELECOM (Maroc)	BOLLORÉ TÉLÉCOM	SCI ROISSY SOGARIS	LIÈGE AIRPORT (Belgique)	SETA (Mexique)	ALYZIA HOLDING & ALYZIA	TOTAL S.M.E.E. non opérationnel	TOTAL GÉNÉRAL
Pourcentages de contrôle et d'intérêt...	49,0%	10,5%	40,0%	25,6%	25,5%	20,0%		
Quotes-parts mises en équivalence - non opérationnel :								
- au 31 décembre 2010.....	1 221	6 241	5 112	4 631	10 003	-	27 207	426 662
- au 31 décembre 2011.....	1 696	3 626	4 646	4 997	9 481	6 798	31 245	437 068

L'écart d'acquisition définitivement comptabilisé au titre de Schiphol et inclus dans la quote-part ci-dessus mise en équivalence au titre de cette entité s'élève à 120.452 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2010, la quote-part de Duty Free Paris, constatée en autres provisions pour risques, s'élevait à -3.786 milliers d'euros.

18.3. Evolution des valeurs nettes

L'évolution des valeurs nettes est la suivante entre l'ouverture et la clôture des exercices :

<i>(en milliers d'euros)</i>	SCHIPHOL GROUP (Pays-Bas)	SDA	CŒUR D'ORLY BUREAUX	CŒUR D'ORLY COMMERCES	MÉDIA ADP	RELAY@ ADP	ADPLS PRÉSIDENTIE	TOTAL
Montants nets au 31 décembre 2009	382 876	-	-	-	-	-	-	382 876
Changement de méthode	-	6 677	3 375	702	-	-	-	10 754
Montants nets au 1er janvier 2010	382 876	6 677	3 375	702	-	-	-	393 630
Quote-part du Groupe dans les résultats ..	9 431	7 910	(439)	(120)	-	-	-	16 782
Variation des autres réserves	2 761	-	-	-	-	-	-	2 761
Dividendes distribués	(5 164)	(8 956)	317	86	-	-	-	(13 718)
Montants nets au 1er janvier 2011	389 904	5 632	3 253	668	-	-	-	399 455
Quote-part du Groupe dans les résultats ..	12 676	6 175	(617)	(151)	(292)	398	-	18 190
Souscription de capital	-	(30)	-	-	1 000	1 500	10	2 480
Variation des autres réserves	(5 109)	(5)	-	-	-	-	-	(5 114)
Dividendes distribués	(6 093)	(3 654)	439	120	-	-	-	(9 188)
Montants nets au 31 décembre 2011.....	391 378	8 118	3 075	637	708	1 898	10	405 823

<i>(en milliers d'euros)</i>	CIRES TELECOM (Maroc)	BOLLORÉ TÉLÉCOM	SCI ROISSY SOGARIS	LIÈGE AIRPORT (Belgique)	SETA (Mexique)	ALYZIA HOLDING & ALYZIA	TOTAL
Montants nets au 1er janvier 2010	542	7 278	5 781	4 281	7 446	-	25 328
Quote-part du Groupe dans les résultats ..	408	(1 037)	530	451	1 469	-	1 821
Souscription de capital	264	-	-	-	-	-	264
Variation des réserves de conversion	6	-	-	-	1 087	-	1 093
Dividendes distribués	-	-	(1 199)	(101)	-	-	(1 300)
Montants nets au 1er janvier 2011	1 221	6 241	5 112	4 631	10 003	-	27 207
Quote-part du Groupe dans les résultats ..	466	(2 615)	512	721	326	3 798	3 208
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	3 000	3 000
Variation des réserves de conversion	9	-	-	-	(847)	-	(838)
Dividendes distribués	-	-	(977)	(355)	-	-	(1 332)
Montants nets au 31 décembre 2011.....	1 696	3 626	4 646	4 997	9 481	6 798	31 245

<i>(en milliers d'euros)</i>	SME Opérationnelle	SME Non Opérationnelle	TOTAL
Montants nets au 31 décembre 2009	382 876	25 328	408 204
Changement de méthode	10 754	0	10 754
Montants nets au 1er janvier 2010	393 630	25 328	418 958
Quote-part du Groupe dans les résultats ..	16 782	1 821	18 604
Souscription de capital	0	264	264
Variation des réserves de conversion	0	1 093	1 093
Variation des autres réserves	2 761	0	2 761
Dividendes distribués	(13 718)	(1 300)	(15 018)
Montants nets au 1er janvier 2011	399 455	27 207	426 662
Quote-part du Groupe dans les résultats ..	18 190	3 208	21 398
Variation de périmètre	0	3 000	3 000
Souscription de capital	2 480	0	2 480
Variation des réserves de conversion	0	(838)	(838)
Variation des autres réserves	(5 114)	0	(5 114)
Dividendes distribués	(9 188)	(1 332)	(10 520)
Montants nets au 31 décembre 2011.....	405 823	31 245	437 068

18.4. Informations financières résumées

Les montants agrégés des actifs, passifs, du produit des activités ordinaires et du résultat des sociétés mises en équivalence, tels qu'ils figurent dans les comptes provisoires de ces dernières, s'établissent ainsi pour 2011 et 2010 :

(en milliers d'euros)	SCHIPHOL GROUP (Pays-Bas)	SDA	CŒUR D'ORLY BUREAUX	CŒUR D'ORLY COMMERCES	MÉDIA ADP	RELAY@ ADP	ADPLS PRÉSIDENTICE	Au 31.12.2011
BILAN:								
Actifs non courants	5 102 301	19 367	32 760	6 177	7 070	3 266	0	5 170 941
Actifs courants	621 190	70 181	1 111	527	11 511	10 975	20	715 515
Total Actifs.....	5 723 491	89 548	33 871	6 704	18 581	14 241	20	5 886 456
Capitaux propres	3 174 513	13 943	6 150	1 273	1 108	3 713	20	3 200 700
Passifs non courants	2 030 462	4 060	0	0	7 229	36	0	2 041 787
Passifs courants	518 516	71 545	27 721	5 431	10 244	10 492	0	643 949
Total Capitaux propres et Passifs	5 723 491	89 548	33 871	6 704	18 581	14 241	20	5 886 456
COMPTE DE RÉSULTAT :								
Produit des activités ordinaires	1 278 300	502 177	1	0	17 730	23 163	0	1 821 371
Résultat net.....	197 510	12 842	(1 233)	(302)	(938)	713	0	208 592

(en milliers d'euros)	SCHIPHOL GROUP (Pays-Bas)	SDA	CŒUR D'ORLY BUREAUX	CŒUR D'ORLY COMMERCES	MÉDIA ADP	RELAY@ ADP	ADPLS PRÉSIDENTICE	Au 31.12.2010
BILAN:								
Actifs non courants	5 000 423	13 266	27 162	5 081	0	0	0	5 045 932
Actifs courants	505 755	52 202	2 717	364	0	0	0	561 038
Total Actifs.....	5 506 178	65 468	29 879	5 445	0	0	0	5 606 970
Capitaux propres	3 109 417	5 525	6 505	1 335	0	0	0	3 122 782
Passifs non courants	1 827 582	564	0	0	0	0	0	1 828 146
Passifs courants	569 179	59 379	23 374	4 110	0	0	0	656 042
Total Capitaux propres et Passifs	5 506 178	65 468	29 879	5 445	0	0	0	5 606 970
COMPTE DE RÉSULTAT :								
Produit des activités ordinaires	1 180 148	413 271	0	0	0	0	0	1 593 419
Résultat net.....	171 714	12 425	(878)	(240)	0	0	0	183 021

(en milliers d'euros)	CIRES TELECOM (Maroc)	BOLLORÉ TÉLÉCOM	SCI ROISSY SOGARIS	LIÈGE AIRPORT (Belgique)	SETA (Mexique)	ALYZIA HOLDING & ALYZIA	Au 31.12.2011
BILAN:							
Actifs non courants	1 284	58 767	11 950	38 582	62 475	5 769	178 827
Actifs courants	4 375	2 370	7 784	22 068	4 555	96 647	137 799
Total Actifs.....	5 659	61 137	19 734	60 650	67 030	102 416	316 626
Capitaux propres	3 459	34 469	11 616	19 517	37 181	12 389	118 631
Passifs non courants	0	0	2 479	22 709	11 943	4 749	41 880
Passifs courants	2 200	26 668	5 639	18 424	17 906	85 278	156 115
Total Capitaux propres et Passifs	5 659	61 137	19 734	60 650	67 030	102 416	316 626
COMPTE DE RÉSULTAT :							
Produit des activités ordinaires	3 903	2 300	9 485	22 500	3 199	0	41 387
Résultat net.....	937	(19 800)	1 293	2 500	919	0	(14 151)

(en milliers d'euros)	CIRES TELECOM (Maroc)	BOLLORÉ TÉLÉCOM	SCI ROISSY SOGARIS	LIÈGE AIRPORT (Belgique)	SETA (Mexique)	ALYZIA HOLDING & ALYZIA	Au 31.12.2010
BILAN:							
Actifs non courants	858	80 377	13 873	38 892	67 659	0	201 658
Actifs courants	2 635	640	8 020	18 899	5 937	0	36 132
Total Actifs.....	3 493	81 017	21 893	57 791	73 596	0	237 790
Capitaux propres	2 489	59 322	12 779	18 487	39 226	0	132 303
Passifs non courants	0	0	4 271	23 520	16 747	0	44 538
Passifs courants	1 004	21 695	4 843	15 784	17 623	0	176 841
Total Capitaux propres et Passifs	3 493	81 017	21 893	57 791	73 596	0	237 790
COMPTE DE RÉSULTAT :							
Produit des activités ordinaires	3 107	1 608	9 133	20 195	2 839	0	36 882
Résultat net.....	833	(9 860)	1 340	2 293	7 383	0	1 989

19.1. Taux d'impôt

Conformément à la règle exposée en note 4.14, les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés sur la base des derniers taux connus à la clôture, soit 34,433% pour les sociétés de droit français et 27% pour les sociétés de droit britannique. Compte tenu de l'actualité fiscale relative aux sociétés françaises dont le Chiffre d'affaires est supérieur à 200 millions d'Euros, il a été comptabilisé au titre des décalages temporaires connus sur Aéroports de Paris, un différentiel d'imposition différée de 1,6% soit un taux de 36,1% sur l'impôt à payer au titre de 2012.

19.2. Analyse de la charge d'impôts sur les résultats

Au compte de résultat, la charge d'impôts sur les résultats se ventile comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Charge d'impôt exigible	(176 390)	(121 530)
Charge d'impôt différé	(15 945)	(28 535)
Impôts sur les résultats	(192 336)	(150 065)

Ces montants ne comprennent pas les charges d'impôt sur les quotes-parts de résultats des entreprises mises en équivalence, les montants qui figurent à ce titre sur la ligne appropriée du compte de résultat étant nets d'impôt.

19.3. Preuve d'impôt

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique basée sur le taux d'impôt applicable en France et la charge réelle d'impôt se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Résultat après impôt	347	300
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(18)	(15)
Résultat des activités non poursuivies.....	13	9
Charge d'impôt sur les résultats	192	150
Résultat avant impôt et résultat net des entreprises mises en équivalence.....	534	444
<i>Taux théorique d'imposition en vigueur en France.....</i>	<i>36,16%</i>	<i>34,43%</i>
Charge d'impôt théorique	(193)	(153)
Incidence sur l'impôt théorique des:		
- Résultats taxés à taux réduit ou majoré.....	4	(1)
- Charges fiscalement non déductibles et produits non imposables	(8)	(1)
- Crédits d'impôt et avoirs fiscaux	2	2
- Autres ajustements	3	3
Charge réelle d'impôt sur les résultats	(192)	(150)
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>35,97%</i>	<i>33,87%</i>

19.4. Actifs et passifs d'impôts différés ventilés par catégories

Au bilan, les actifs et passifs d'impôts différés se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Au titre des différences temporelles déductibles:		
- Engagements sociaux	116 492	115 618
- Amortissements des Frais d'Etudes et de Surveillance de Travaux (FEST).....	34 409	38 629
- Provisions et charges à payer	13 923	12 932
- Autres	4 633	5 963
Au titre des différences temporelles imposables:		
- Amortissements dérogatoires et autres provisions réglementées	(339 295)	(327 364)
- Location-financement	(15 231)	(17 004)
- Réserves de réévaluation	(8 219)	(8 219)
- Autres	(10 127)	(9 141)
Actifs (passifs) d'impôt différés nets	(203 415)	(188 585)

Ces montants sont répartis comme suit au bilan:

- à l'actif	1 071	4 946
- au passif	(204 486)	(193 531)

Les amortissements des Frais d'Etudes et de Surveillance de Travaux (FEST), apparaissant ci-dessus dans la catégorie des différences temporelles déductibles, résultent de l'étalement de frais antérieurement capitalisés et imputés sur le report à nouveau au 1^{er} janvier 2003, suite aux retraitements comptables opérés à cette date dans la perspective de la transformation du statut de l'établissement public d'AÉROPORTS DE PARIS en SA et dans le cadre de la première certification des comptes intervenue au titre de l'exercice 2003.

L'imputation sur le report à nouveau au 1^{er} janvier 2003 avait porté sur un solde de frais non amortis à cette date de 180.180 milliers d'euros. Après prise en compte de l'effet d'impôt correspondant, soit 63.838 milliers d'euros, l'impact net négatif sur le report à nouveau s'était élevé à 116.342 milliers d'euros.

En accord avec l'Administration fiscale, cette correction a donné lieu, à compter du résultat fiscal 2004, à un traitement fiscal étalé sur la durée initiale d'amortissement de ces frais.

Dans les comptes consolidés en normes IFRS, cet étalement s'est traduit, à l'ouverture de l'exercice 2004, par la constatation d'un actif d'impôt différé de 63.838 milliers d'euros. Compte tenu des déductions fiscales opérées depuis 2004 au titre de cet étalement, le montant résiduel de cet actif d'impôt différé s'élève à 34.409 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

19.5. Actifs et passifs d'impôts différés non reconnus

Certains actifs d'impôts différés n'ont pas été reconnus au niveau de plusieurs filiales, compte tenu de l'insuffisance d'éléments probants justifiant leur comptabilisation. Les bases correspondantes sont les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
- Pertes fiscales indéfiniment reportables au taux ordinaire	410	75 133

19.6. Tableau de variation des actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés ont évolué comme suit entre le début et la fin de la période:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Actifs	Passifs	Montant net
Au 1er janvier 2011	4 946	193 531	(188 585)
Montant porté directement en capitaux propres au titre			
des instruments de couverture de flux futurs	327	880	(553)
Montants comptabilisés au titre de la période	225	10 050	(9 826)
Ecart de conversion	(119)	-	(119)
Variations de périmètre	(4 307)	24	(4 331)
Au 31 décembre 2011	1 071	204 486	(203 414)

19.7. Actifs et passifs d'impôt exigible

Les actifs d'impôt exigible correspondent aux montants à récupérer au titre de l'impôt sur les résultats auprès des administrations fiscales. Les passifs d'impôt exigible correspondent aux montants restant à payer à ces administrations.

Ces actifs et passifs d'impôt exigible s'établissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Actifs d'impôt exigible:		
- Aéroports de Paris et sociétés fiscalement intégrées.....	-	-
- Autres entités consolidées	266	948
Total	266	948
Passifs d'impôt exigible:		
- Aéroports de Paris et sociétés fiscalement intégrées	30 022	10 689
- Autres entités consolidées	1 077	3 200
Total	31 099	13 889

Le Groupe n'a connaissance d'aucun actif ou passif éventuel d'impôt au 31 décembre 2011.

Note 20 - Résultat par action

Le calcul d'un résultat par action s'établit ainsi à la clôture :

	Année 2011	Année 2010
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors actions propres).....	98 953 362	98 954 115
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en milliers d'euros).....	360 456	309 163
Résultat de base par action (en euros)	3,64	3,12
Résultat dilué par action (en euros)	3,64	3,12
Résultat de la période attribuable aux propriétaires de la société mère (en milliers d'euros).....	347 813	300 067
Résultat de base par action (en euros)	3,51	3,03
Résultat dilué par action (en euros)	3,51	3,03
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère des activités non poursuivies (en milliers d'euros).....	(13 419)	(8 787)
Résultat de base par action (en euros)	-0,14	-0,09
Résultat dilué par action (en euros)	-0,14	-0,09

Le résultat de base correspond au résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère.

Le nombre moyen pondéré d'actions correspond au nombre d'actions composant le capital de la société-mère, minoré des actions propres détenues en moyenne au cours de la période, soit 7.240 en 2011 et 6.487 en 2010.

Il n'existe aucun instrument de capitaux propres à effet dilutif.

Note 21 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ecart d'acquisition	Frais de recherche et & de développement	Logiciels	Fonds commercial	Autres	Immo- bilisations en cours & Avances et acomptes	Total
Au 31 décembre 2010 :							
- Valeur brute	36 558	6 160	160 742	1 266	2 842	17 924	225 492
- Cumul des amortissements	-	(4 412)	(129 300)	-	(78)	-	(133 790)
Valeur nette	36 558	1 748	31 442	1 266	2 764	17 924	91 702
Au 31 décembre 2011 :							
- Valeur brute	8 963	-	180 666	-	4 654	19 561	213 844
- Cumul des amortissements	-	-	(142 059)	-	(108)	-	(142 167)
- Cumul des dépréciations	-	-	-	-	(155)	-	(155)
Valeur nette	8 963	-	38 607	-	4 390	19 561	71 521

L'évolution de la valeur nette des immobilisations incorporelles est la suivante:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ecart d'acquisition	Frais de recherche et & de développement	Logiciels	Fonds commercial	Autres	Immo- bilisations en cours & Avances et acomptes	Total Année 2011	Total Année 2010
Valeur nette au 1^{er} janvier	36 558	1 748	31 442	1 266	2 764	17 924	91 702	83 077
- Investissements	-	84	1 126	-	-	26 616	27 826	18 174
- Cessions et mises hors service	-	-	-	-	(1 390)	-	(1 390)	(1 828)
- Amortissements	-	(427)	(16 383)	-	(238)	-	(17 048)	(16 301)
- Dépréciations	-	-	-	-	-	-	-	87
- Variations de périmètre	(27 192)	(1 403)	(2 690)	(1 266)	-	(1 475)	(34 026)	16 476
- Ecart de conversion	-	(3)	-	-	8	-	4	1
- Transferts en provenance (vers) d'autres rubriques	(403)	-	25 112	-	3 247	(23 504)	4 452	(7 983)
Valeur nette au 31 décembre	8 963	0	38 607	-	4 390	19 561	71 521	91 702

Les écarts d'acquisition résiduels au 31 décembre 2011 concernent principalement :

- ROISSY CONTINENTAL SQUARE pour 6.556 milliers d'euros ;
- HUB TELECOM REGION pour 2.310 milliers d'euros.

Les variations de périmètre sont essentiellement liées à la cession du Groupe Masternaut par Hub Télécom ainsi qu'à la cession de l'activité Escale.

Le montant net des transferts en provenance (vers) d'autres rubriques concerne notamment des reclassements d'immobilisations en cours en immobilisations corporelles et incorporelles.

Note 22 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains et aménage- ments	Construc- tions	Instal- lations techniques	Autres	Immo- bilisations en cours & Avances et acomptes	Total
Au 31 décembre 2010 :						
- Valeur brute	41 322	7 945 275	199 296	257 398	628 169	9 071 459
- Cumul des amortissements	(6 106)	(3 205 650)	(155 472)	(179 490)	-	(3 546 718)
- Cumul des dépréciations	-	-	-	-	-	-
Valeur nette	35 216	4 739 624	43 824	77 908	628 169	5 524 742
Au 31 décembre 2011 :						
- Valeur brute	70 615	8 233 374	197 880	258 922	891 747	9 652 538
- Cumul des amortissements	(11 257)	(3 548 561)	(133 416)	(179 778)	-	(3 873 012)
- Cumul des dépréciations	-	-	(3)	-	-	(3)
Valeur nette	59 358	4 684 813	64 461	79 144	891 747	5 779 523

L'évolution de la valeur nette des immobilisations corporelles est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains et aménage- ments	Construc- tions	Instal- lations techniques	Autres	Immo- bilisations en cours & Avances et acomptes	Total Année 2011	Total Année 2010
Valeur nette au 1^{er} janvier	35 216	4 739 624	43 824	77 908	628 169	5 524 742	5 433 688
- Investissements	-	3 257	5 393	2 182	635 820	646 652	478 117
- Cessions et mises hors service	-	-	(113)	(58)	-	(171)	2 698
- Variation des avances et acomptes	-	-	-	-	4 583	4 583	(5 695)
- Amortissements	(860)	(333 529)	(14 346)	(15 674)	-	(364 409)	(346 593)
- Dépréciations	-	-	-	-	-	-	(176)
- Variations de périmètre/Changement de méthode	-	(4 580)	(4 607)	(1 739)	(430)	(11 356)	(18 586)
- Ecart de conversion.....	-	(121)	(15)	5	-	(131)	223
- Transferts en provenance (vers) d'autres rubriques.....	25 002	280 161	34 325	16 520	(376 395)	(20 387)	(18 935)
Valeur nette au 31 décembre	59 358	4 684 813	64 461	79 144	891 747	5 779 523	5 524 742

Le montant net des transferts en provenance d'autres rubriques concerne principalement des reclassements d'immobilisations en cours en immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que les variations du périmètre des immeubles de placement (cf. 23). Ces reclassements portent notamment sur les mises en service suivantes :

- la rénovation du satellite 7 de CDG1,
- la réhabilitation du hangar H1 à CDG,
- la géothermie d'Orly,
- la place de la Madeleine à Orly Ouest,
- les engins de déneigement.

Le montant des coûts d'emprunts capitalisés en 2011 en application de la norme IAS 23 révisée s'élève à 2.146 milliers d'euros, sur la base d'un taux moyen de capitalisation de 3,41%.

Note 23 - Immeubles de placement

23.1. Analyse des immeubles de placement

Les immeubles de placement se détaillent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains, aménagements et infrastructures	Construc- tions	Immo- bilisations en cours & Avances et acomptes	Total
Au 31 décembre 2010 :				
- Valeur brute	126 206	626 961	10 957	764 124
- Cumul des amortissements	(53 518)	(280 988)	-	(334 506)
Valeur nette	72 688	345 973	10 957	429 618
Au 31 décembre 2011 :				
- Valeur brute	122 839	606 479	9 738	739 056
- Cumul des amortissements	(41 140)	(278 489)	-	(319 629)
Valeur nette	81 699	327 990	9 738	419 427

L'évolution de la valeur nette des immeubles de placement est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains, aménagement: et infrastructures	Construc- tions	Immo- bilisations en cours & Avances et acomptes	Total Année 2011	Total Année 2010
Valeur nette au 1^{er} janvier	72 688	345 973	10 957	429 618	429 106
- Investissements	-	118	11 617	11 735	78
- Cessions et mises hors service	-	(20)	-	(20)	(4 456)
- Amortissements	-	(3 662)	-	(3 662)	(20 986)
- Transferts en provenance (vers) d'autres rubriques.....	9 011	(14 419)	(12 836)	(18 244)	25 876
Valeur nette au 31 décembre	81 699	327 990	9 738	419 427	429 618

23.2. Juste valeur des immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement s'établit comme suit:

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Terrains et bâtiments	1 837	1 628

La variation observée d'un exercice à l'autre, soit une augmentation de 209 millions d'euros (+12,8%), provient principalement des effets suivants :

- indexation des loyers 2011 pour 86 M€
- prise en compte d'Aéroville en terrains loués pour 83 M€
- prise en compte des indexations 2012 pour 33 M€

Les principales données utilisées ont été les suivantes:

	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Taux de rendement des terrains	8,75%	8,75%
Taux de croissance à l'infini des cash-flows, inflation induite	2,00%	2,00%
Taux d'actualisation	5,88%	5,87%
Taux de vacance à long terme	5,00%	5,00%
Décote de liquidité	20,00%	20,00%

Il est à noter qu'en matière de sensibilité au taux, une augmentation du taux d'actualisation d'un point entraînerait une baisse de la valeur de 264 millions d'euros. A l'inverse, une baisse d'un point entraînerait une hausse de la valeur de 426 millions d'euros.

23.3. Informations complémentaires

La loi du 20 avril 2005 prévoit que dans le cas où serait prononcée la fermeture, partielle ou totale, à la circulation aérienne d'un des aéroports détenus par AÉROPORTS DE PARIS, un pourcentage de 70 % de la plus-value entre le prix de marché de ces actifs et leur valeur dans les comptes de l'entreprise soit versé à l'Etat. Cette disposition concerne notamment les Aéroports d'Aviation Générale.

Par ailleurs, les montants comptabilisés en résultat au titre des produits locatifs des immeubles de placement et des charges opérationnelles directes occasionnées par ces immeubles (y compris les charges d'amortissement) se sont élevés en 2011 respectivement à 181 millions d'euros et 86 millions d'euros.

Note 24 - Autres actifs financiers

Les montants figurant au bilan respectivement au 31 décembre 2011 et 2010 s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total au 31.12.2011	Part non courante	Part courante
Titres classés en Actifs disponibles à la vente	5 929	5 929	-
Prêts et créances :			
- Créances sur des sociétés mises en équivalence	6 731	5 478	1 253
- Autres créances rattachées à des participations.....	22 412	19 097	3 315
- Intérêts courus sur créances rattachées à des participations	423	-	423
- Prêts	9 328	7 585	1 743
- Autres comptes-courants	20 110	-	20 110
- Dépôts et cautionnements	186	185	1
- Créances de location financement bailleur	31 782	27 602	4 180
- Créances sur cessions d'immobilisations	27 000	15 000	12 000
- Autres actifs financiers.....	210	-	210
	118 182	74 947	43 235
Instruments financiers dérivés :			
- Swaps de couverture.....	115 824	84 062	31 762
- Swaps de trading	31 753	-	31 753
	147 577	84 062	63 515
Total	271 688	164 938	106 750

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total au 31.12.2010	Part non courante	Part courante
Titres classés en Actifs disponibles à la vente	2 751	2 751	-
Prêts et créances :			
- Créances sur des sociétés mises en équivalence	6 807	5 827	980
- Autres créances rattachées à des participations.....	17 075	10 780	6 295
- Intérêts courus sur créances rattachées à des participations	190	-	190
- Prêts	9 295	7 546	1 749
- Autres comptes-courants	16 767	5 505	11 262
- Dépôts et cautionnements	512	510	2
- Créances de location financement bailleur	33 212	28 998	4 214
- Créances sur cessions d'immobilisations	6	-	6
- Autres actifs financiers.....	480	6	474
	84 345	59 172	25 172
Instruments financiers dérivés :			
- Ventes à terme de devises	513	-	513
- Swaps de couverture.....	82 339	72 032	10 307
- Swaps de trading	42 387	-	42 387
	125 239	72 032	53 207
Total	212 335	133 955	78 379

Note 25 - Stocks

Le détail des stocks est le suivant à la clôture:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes 31.12.2011	Dépré- ciations 31.12.2011	Valeurs nettes au 31.12.2011	Valeurs nettes au 31.12.2010
Stocks matières premières	12 042	-	12 042	7 588
Stocks d'encours	47	-	47	399
Stocks de produits	-	-	-	2 491
Stocks de marchandises	2 730	(191)	2 539	2 761
Total	14 819	(191)	14 628	13 239

Note 26 - Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés se décomposent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Créances Clients.....	629 289	642 376
Clients douteux.....	24 619	28 483
Cumul des dépréciations	(43 272)	(26 706)
Montant net	610 636	644 152

L'exposition du Groupe au risque de crédit et au risque de change ainsi que les pertes de valeur relatives aux créances clients et autres débiteurs figurent en note 32.

Les conditions générales de règlements clients sont de 30 jours date d'émission de facture, à l'exception des redevances commerciales payables au comptant.

Les dépréciations ont évolué ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Cumul des dépréciations à l'ouverture.....	26 706	30 260
Augmentations	26 285	6 719
Diminutions	(5 641)	(10 303)
Ecart de conversion.....	(11)	40
Variation de périmètre	(4 068)	(10)
Autres variations	-	(1)
Cumul des dépréciations à la clôture.....	43 272	26 706

Note 27 - Autres créances et charges constatées d'avance

Le détail des autres créances et charges constatées d'avance est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Avances et acomptes versés sur commandes	6 701	3 276
Créances sur personnel et organismes sociaux	847	1 181
Créances fiscales (hors impôt sur les sociétés).....	78 946	67 632
Autres créances.....	7 614	3 880
Charges constatées d'avance.....	20 593	24 639
Total.....	114 700	100 607

Note 28 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent ainsi:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Valeurs mobilières de placement	1 089 507	780 246
Disponibilités	44 165	22 513
Total.....	1 133 672	802 759

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le groupe AÉROPORTS DE PARIS n'a investi principalement que dans des OPCVM monétaires libellés en euros et comportant des horizons de placement à trois mois maximum.

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt et une analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers sont présentées dans la note 32.3.1.

29.1. Capital

Le capital d'AÉROPORTS DE PARIS s'élève à 296.881.806 euros. Il est divisé en 98.960.602 actions de 3 euros chacune, entièrement libérées et n'a fait l'objet d'aucune modification au cours de l'exercice 2011.

Ce capital est assorti d'une prime d'émission de 542.747 milliers d'euros résultant de l'augmentation réalisée en 2006.

29.2. Actions propres

Conformément à l'autorisation donnée par les actionnaires lors de l'assemblée générale ordinaire du 05 mai 2011, la Société a procédé au cours de la période au rachat de 908.340 actions et à la vente de 908.340 actions. Ainsi, le nombre d'actions auto-détenues qui était à zéro au 31 décembre 2010 est resté inchangé au 31 décembre 2011.

29.3. Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Ce poste comprend :

- les écarts de conversion constitués des écarts dégagés sur la conversion en euros des comptes des filiales étrangères situées hors zone euro, soit un montant négatif de 809 milliers d'euros. Il est rappelé que les écarts dégagés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 sur SETA (Mexique) avaient été transférés au poste Résultats non distribués conformément à la possibilité offerte par la norme IFRS 1 dans le cadre de la première application des normes IFRS ;
- la réserve de juste valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie, soit un montant positif de 1.799 milliers d'euros.

29.4. Résultats non distribués

Les résultats non distribués s'analysent comme suit:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Réserves de la société mère Aéroports de Paris :		
- Réserve légale	29 688	29 688
- Autres réserves	863 048	863 048
- Report à nouveau	496 339	408 862
Réserves consolidées	1 021 751	964 631
Résultat de la période (attribuable aux propriétaires de la société mère).....	347 813	300 067
Total	2 758 639	2 566 297

29.5. Commentaires sur le tableau de variation des capitaux propres

Les dividendes versés se sont élevés à :

- 150.405 milliers d'euros en 2011, soit 1,52 euro par action, conformément à la 3^{ème} résolution de l'AGO du 5 mai 2011.
- 135.574 milliers d'euros en 2010, soit 1,37 euro par action, conformément à la 3^{ème} résolution de l'AGO du 27 mai 2010.

29.6. Participations ne donnant pas le contrôle

Ce poste concerne les quotes-parts que des actionnaires minoritaires détiennent dans le capital de ADPI MIDDLE EAST pour 227 milliers d'euros.

29.7. Dividendes proposés

Le montant des dividendes proposés avant l'autorisation de publication des états financiers et non comptabilisés en tant que distribution aux porteurs de capitaux propres dans les comptes 2011, s'élève à 174.171 milliers d'euros, soit 1,76 euro par action.

Note 30 - Autres provisions

Les autres provisions ont évolué comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Litiges	Autres provisions	Année 2011	Année 2010
Provisions au 1^{er} janvier	23 408	56 088	79 496	63 859
Augmentations:				
- Dotations	5 380	15 281	20 659	26 682
- Autres augmentations	-	38	38	3 787
Total augmentations	5 380	15 319	20 697	30 469
Diminutions:				
- Provisions utilisées	(1 040)	(10 140)	(11 180)	(6 167)
- Provisions devenues sans objet	(5 692)	(2 324)	(8 016)	(8 665)
- Diminution liées aux variations de périmètre	(1 992)	(5 672)	(7 664)	-
- Autres diminutions	-	2	2	-
Total diminutions	(8 724)	(18 134)	(26 858)	(14 832)
Provisions au 31 décembre	20 064	53 273	73 335	79 496

Les provisions pour litiges concernent divers litiges fournisseurs, des litiges sociaux et des litiges commerciaux. Les autres provisions comprennent notamment des provisions pour risques Clients et Fournisseurs.

Les diminutions liées aux variations de périmètre concernent respectivement les opérations Alyzia et Masternaut pour 2.986 et 892 milliers d'Euros.

Les parts non courantes et courantes de ces provisions s'établissent ainsi:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Litiges	Autres provisions	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Présentation au bilan :				
- Part courante	20 064	53 271	73 335	79 496
Total	20 064	53 271	73 335	79 496

Le rapprochement entre les variations bilantielles et le compte de résultat se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Au bilan :		
- Dotations	20 659	26 682
- Provisions utilisées	(11 180)	(6 167)
- Provisions devenues sans objet	(8 016)	(8 665)
Dotations nettes au bilan	1 462	11 850
Au compte de résultat :		
- Dotations aux provisions courantes pour litiges et autres risques <i>(cf. note 13)</i>	20 659	26 682
- Reprises provisions courantes pour litiges et autres risques <i>(cf. note 13)</i>	(19 196)	(14 832)
Dotations nettes au compte de résultat	1 462	11 850

Note 31 - Dettes financières

31.1. Détail des emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières s'analysent ainsi à la clôture :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total au 31.12.2011	Part non courante	Part courante	Total au 31.12.2010	Part non courante	Part courante
Emprunts obligataires	2 722 295	2 387 054	335 241	2 181 202	1 900 603	280 599
Emprunts bancaires	612 548	610 346	2 202	846 203	843 871	2 332
Dettes financières de crédit-bail	-	-	-	854	640	214
Dépôts et cautionnements reçus	15 497	15 484	13	19 503	19 328	175
Autres emprunts et dettes assimilées	3 736	2 960	776	842	481	361
Intérêts courus non échus	79 293	-	79 293	82 418	-	82 418
Comptes-courants sur des sociétés non consolidées ...	1 453	-	1 453	112	-	112
Concours bancaires courants	25 854	-	25 854	7 194	-	7 194
Emprunts et dettes financières hors dérivés.....	3 460 676	3 015 844	444 832	3 138 329	2 764 923	373 406
Instrument financiers dérivés passif	27 036	2 333	24 703	26 242	1 313	24 929
Total Emprunts et dettes financières	3 487 712	3 018 177	469 535	3 164 571	2 766 236	398 335

31.2. Endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini par le groupe AÉROPORTS DE PARIS correspond aux montants figurant au passif du bilan sous les postes emprunts et dettes financières à long terme et emprunts et dettes financières à court terme, diminués des instruments dérivés actif et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Cet endettement financier net se présente ainsi à la clôture :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total au 31.12.2011	Part non courante	Part courante	Total au 31.12.2010	Part non courante	Part courante
Emprunts et dettes financières	3 487 712	3 018 177	469 535	3 164 571	2 766 236	398 335
Instrument financiers dérivés actif	(147 577)	(84 062)	(63 515)	(125 239)	(72 032)	(53 207)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 133 672)	-	(1 133 672)	(802 759)	-	(802 759)
Endettement financier net	2 206 463	2 934 115	(727 652)	2 236 573	2 694 204	(457 632)

31.3. Détail des emprunts obligataires et bancaires

Les emprunts obligataires et bancaires s'analysent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur nominale	Taux nominal	Taux effectif avant prise en compte des couvertures de juste valeur	Valeur de la dette en coût amorti	Incidence des couvertures de juste valeur	Valeur au bilan du 31.12.2011	Juste valeur au 31.12.2011
Emprunts obligataires :							
- ADP 5.25% 2002-2012	333 600	5.25%	5.40%	333 490	1 751	335 241	350 025
- ADP 4.10% 2003-2013	300 000	4.10%	4.14%	299 850	-	299 850	319 467
- ADP 6.375% 2008-2014	410 849	6.375%	6.54%	411 965	-	411 965	477 404
- ADP 3.125% CHF 250 M 2009-2015	205 661	3.125%	4.664%	205 142	-	205 142	231 160
- ADP CHF 200 M 2.5% 2010-2017	164 529	2.5%	Eur 3M + marge	164 210	15 145	179 355	189 037
- ADP 3.886% 2010-2020	500 000	3.886%	3.95%	480 155	-	480 155	576 149
- ADP 4% 2011-2021	400 000	4%	4,064%	398 009	16 195	414 204	464 883
- ADP 3.886% 2010-2020	400 000	3.875%	3,985%	396 385	-	396 385	458 417
Total	2 714 638			2 689 206	33 091	2 722 297	3 066 542
Emprunts bancaires :							
- Prêt BEI 1998-2013	38 112	4.062%	4.062%	38 112		38 112	40 406
- Prêt BEI 2003-2018	100 000	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	100 000		100 000	101 107
- Prêt BEI 2004-2019	220 000	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	220 000		220 000	222 629
- Prêt BEI 2004-2019	30 000	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	30 000		30 000	30 358
- Prêt BEI 2005-2020	130 000	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	130 000		130 000	131 563
- Prêt CALYON / CFF 2009-2014	58 219	Eur 3M + marge	3.217%	57 859		57 859	54 240
- Autres	37 000			36 575		36 575	43 725
Total	613 331			612 546	-	612 546	624 028

Note 32 - Instruments financiers

32.1. Catégories d'actifs et de passifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Ventilation par catégories d'instruments financiers						
		Juste valeur		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés de couverture	
		Option JV (1)	Trading (2)				de juste valeur	de flux futurs
Autres actifs financiers non courants	164 938	-	-	5 929	74 947	-	41 188	42 874
Clients et comptes rattachés	610 636	-	-	-	610 636	-	-	-
Autres créances (3)	14 315	-	-	-	14 315	-	-	-
Autres actifs financiers courants	106 750	-	31 753	-	43 235	-	31 762	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 133 672	1 133 672	-	-	-	-	-	-
Total des actifs financiers	2 030 310	1 133 672	31 753	5 929	743 132	-	72 950	42 874
Emprunts et dettes financières à long terme ...	3 018 177	-	-	-	-	3 015 844	-	2 333
Fournisseurs et comptes rattachés	530 639	-	-	-	-	530 639	-	-
Autres dettes (3)	159 268	-	-	-	-	159 268	-	-
Emprunts et dettes financières à court terme ...	469 535	-	24 584	-	-	444 832	-	119
Total des passifs financiers	4 177 619	-	24 584	-	-	4 150 583	-	2 452

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2010	Ventilation par catégories d'instruments financiers						
		Juste valeur		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés de couverture	
		Option JV (1)	Trading (2)				de juste valeur	de flux futurs
Autres actifs financiers non courants	133 955	-	-	2 751	59 172	-	63 177	8 855
Clients et comptes rattachés	644 152	-	-	-	644 152	-	-	-
Autres créances (3)	7 156	-	-	-	7 156	-	-	-
Autres actifs financiers courants	78 379	-	42 387	-	25 172	-	10 013	807
Trésorerie et équivalents de trésorerie	802 759	802 759	-	-	-	-	-	-
Total des actifs financiers	1 666 402	802 759	42 387	2 751	735 652	-	73 190	9 662
Emprunts et dettes financières à long terme ...	2 766 236	-	-	-	-	2 764 923	-	1 313
Fournisseurs et comptes rattachés	433 298	-	-	-	-	433 298	-	-
Autres dettes (3)	181 876	-	-	-	-	181 876	-	-
Emprunts et dettes financières à court terme ...	398 335	-	24 742	-	-	373 406	-	187
Total des passifs financiers	3 779 746	-	24 742	-	-	3 753 504	-	1 500

(1) Désignés comme tel à l'origine

(2) Désignés comme détenus à des fins de transaction

(3) Les autres créances et autres dettes excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens de l'IAS 32, des droits et obligations contractuels, tels que les créances et dettes fiscales et sociales.

La juste valeur des actifs et passifs s'avère généralement très proche des valeurs bilantielles, les valeurs comptables correspondant quasi systématiquement à une approximation raisonnable de cette juste valeur.

32.2. Hiérarchie des justes valeurs

Les justes valeurs des instruments financiers sont hiérarchisées de la manière suivante en 2011 et 2010 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Niveau 1: prix cotés sur des marchés actifs	Niveau 2: prix basés sur des données observables	Niveau 3: prix basés sur des données non observables	Total au 31.12.2011
Actif :				
- Instruments dérivés	-	147 577	-	147 577
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 133 672	-	-	1 133 672
Passif :				
- Instruments dérivés	-	27 036	-	27 036

<i>(en milliers d'euros)</i>	Niveau 1: prix cotés sur des marchés actifs	Niveau 2: prix basés sur des données observables	Niveau 3: prix basés sur des données non observables	Total au 31.12.2010
Actif :				
- Instruments dérivés	-	125 239	-	125 239
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	802 759	-	-	802 759
Passif :				
- Instruments dérivés	-	26 242	-	26 242

32.3. Analyse des risques liés aux instruments financiers.

32.3.1. Risques de taux.

La répartition des dettes financières taux fixe / taux variable est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011		Au 31.12.2010	
	avant couverture	après couverture	avant couverture	après couverture
Taux fixe	2 885 201	2 388 705	2 384 081	2 104 516
Taux variable	575 475	1 071 971	754 248	1 033 813
Emprunts et dettes financières hors dérivés	3 460 676	3 460 676	3 138 329	3 138 329

Analyse de sensibilité de la juste valeur pour les instruments à taux fixe :

AÉROPORTS DE PARIS est soumis à la variabilité des charges futures sur la dette à taux variable. Une variation des taux d'intérêt à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

Au 31 décembre 2011, AÉROPORTS DE PARIS détient des instruments financiers dérivés de taux et de change (swaps et *cross-currency* swaps) pour une juste valeur de 147.577 milliers d'euros figurant à l'actif dans les autres actifs financiers et 27.036 milliers d'euros figurant au passif dans les emprunts et dettes financières.

L'instrument dérivé de matière première (commodity swap) pour une juste valeur de 154 milliers d'euros à l'actif du bilan

Les montants notionnels des dérivés qualifiés de couverture de juste valeur s'analysent ainsi:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Échéances inférieures à 1 an	Échéances entre 1 et 2 ans	Échéances entre 2 et 3 ans	Échéances entre 3 et 4 ans	Échéances entre 4 et 5 ans	Échéances supérieures à 5 ans	Total au 31.12.2011	Juste valeur
Swaps payeurs taux variable & receveurs taux fixe	175 000	-	-	-	-	334 750	509 750	72 950
Total	175 000	-	-	-	-	334 750	509 750	72 950

Les montants notionnels des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie s'analysent ainsi:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Échéances inférieures à 1 an	Échéances entre 1 et 2 ans	Échéances entre 2 et 3 ans	Échéances entre 3 et 4 ans	Échéances entre 4 et 5 ans	Échéances supérieures à 5 ans	Total au 31.12.2011	Juste valeur
Swaps payeurs taux fixe & receveurs taux fixe	-	-	-	165 800	-	-	165 800	42 720
Swaps payeurs taux fixe & receveurs taux variable	2 203	2 826	52 831	-	-	-	57 860	(2 452)
Total	2 203	2 826	52 831	165 800	-	-	223 660	40 268

Les montants notionnels des dérivés non qualifiés de couverture s'analysent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Échéances inférieures à 1 an	Échéances entre 1 et 2 ans	Échéances entre 2 et 3 ans	Échéances entre 3 et 4 ans	Échéances entre 4 et 5 ans	Échéances supérieures à 5 ans	Total au 31.12.2011	Juste valeur
Swaps payeurs taux variable & receveurs taux fixe	-	-	350 000	-	-	-	350 000	31 754
Swaps payeurs taux fixe & receveurs taux variable ...	-	-	350 000	-	-	-	350 000	(24 585)
Total	-	-	700 000	-	-	-	700 000	7 169

Le portefeuille de dérivés non qualifiés de couverture est exclusivement constitué de swaps retournés figeant une marge fixe. Cette partie de ce portefeuille de dérivés est donc très peu sensible à la variation des taux d'intérêt. Une baisse instantanée des taux d'intérêt de 1% au 31 décembre 2011 générerait une hausse de la juste valeur des dérivés de 77 milliers d'euros en contrepartie d'un produit financier.

Quant aux dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie, une baisse instantanée des taux d'intérêts de 1% entraînerait une baisse de la juste valeur de ces dérivés de 980 milliers d'euros en contrepartie des autres éléments de résultat global.

32.3.2. Risques de change.

La répartition des actifs et passifs financiers par devises est la suivante après prise en compte de l'effet des swaps de change et de taux adossés aux emprunts obligataires émis en francs suisses :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Euro	USD	AED	Autres devises
Autres actifs financiers non courants	164 939	136 895	25 329	-	2 715
Clients et comptes rattachés	610 636	563 449	3 540	6 454	37 193
Autres créances (1)	14 315	12 689	1 184	13	429
Autres actifs financiers courants	106 750	105 478	65	-	1 207
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 133 672	1 125 200	3 385	1 823	3 264
Total des actifs financiers	2 030 311	1 943 711	33 503	8 290	44 807
Emprunts et dettes financières à long terme	3 018 177	3 018 177	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	530 639	517 518	1 629	4 375	7 116
Autres dettes (1)	159 268	152 310	471	194	6 294
Emprunts et dettes financières à court terme	469 535	469 230	16	-	289
Total des passifs financiers	4 177 618	4 157 235	2 117	4 569	13 698

(1) Les autres créances et autres dettes excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'IAS 32, des droits et obligations contractuels, tels que les créances et dettes fiscales et sociales.

Les autres devises portent principalement sur le ryal d'Arabie Saoudite (SAR) et le dirham des Émirats arabes unis (AED).

Les cours de change utilisés pour la conversion des états financiers des filiales, coentreprises et entreprises associées étrangères sont les suivants:

	Au 31.12.2011		Au 31.12.2010	
	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
Dollar des États-Unis (USD)	0,77286	0,71854	0,74839	0,75369
Peso mexicain (MXN)	0,05540	0,05787	0,06043	0,05969
Dinar jordanien (JOD)	1,08802	1,01430	1,05652	1,06293
Dinar libyen (LYD)	0,61387	0,58872	0,59684	0,59449
Dirham marocain (MAD)	0,08981	0,08886	0,08949	0,08967
Rouble russe (RUB)	0,02394	0,02446	0,02450	0,02483
Roupie mauricienne (MUR)	0,02628	0,02519	0,02463	0,02471

Couverture de change :

Au 31 décembre 2011, la filiale ADP Ingénierie ne réalise plus de couverture de change à terme.

32.3.3. Risques de liquidité

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit au 31 décembre 2011 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant au bilan du 31.12.2011	Total des échéances contractuelles au 31.12.2011	0 - 1 an	1 - 2 ans	2 - 3 ans	3 - 4 ans	4 - 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	2 722 295	2 717 092	333 600	300 000	410 849	207 024	-	1 465 619
Emprunts bancaires	612 548	613 331	2 329	41 062	3 105	-	49 835	517 000
Dépôts et cautionnements reçus	15 497	15 497	13	9	103	302	-	15 070
Autres emprunts et dettes assimilées	3 736	3 724	705	494	454	413	413	1 245
Intérêts sur emprunts	79 293	771 692	117 241	110 360	98 393	72 730	69 033	303 935
Comptes-courants	1 453	1 453	1 453	-	-	-	-	-
Concours bancaires courants	25 854	25 854	25 854	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières hors dérivés.	3 460 676	4 148 643	481 195	451 925	512 904	280 469	119 281	2 302 869
Fournisseurs et comptes rattachés	530 639	530 639	530 586	51	2	-	-	-
Autres dettes <i>(1)</i>	159 268	159 268	159 254	-	14	-	-	-
Dettes en coût amorti.....	4 150 583	4 838 550	1 171 035	451 976	512 920	280 469	119 281	2 302 869
Swaps de couverture :								
- Décaissements		505 173	51 431	49 062	39 978	181 963	10 427	172 312
- Encaissements		(615 370)	(66 084)	(55 799)	(45 845)	(225 692)	(12 157)	(209 793)
	(113 372)	(110 197)	(14 653)	(6 737)	(5 867)	(43 729)	(1 730)	(37 481)
Swaps de trading :								
- Décaissements		93 479	35 132	34 264	24 083	-	-	-
- Encaissements		(100 733)	(37 549)	(36 683)	(26 501)	-	-	-
	(7 169)	(7 254)	(2 417)	(2 419)	(2 418)	-	-	-
Total.....	4 030 042	4 721 099	1 153 965	442 820	504 635	236 740	117 551	2 265 388

(1) Les autres dettes excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'LAS 32, des obligations contractuelles, tels que les dettes fiscales et sociales.

L'échéancier des prêts et créances se présente ainsi au 31 décembre 2011 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total au 31.12.2011	0 - 1 an	1 - 2 ans	2 - 3 ans	3 - 4 ans	4 - 5 ans	Plus de 5 ans
Créances sur des sociétés mises en équivalence	6 731	1 253	772	1 551	907	1 017	1 231
Autres créances rattachées à des participations.....	22 412	3 315	7 417	2 031	1 752	1 102	6 795
Intérêts courus sur créances rattachées à des participations	423	423	-	-	-	-	-
Prêts	9 328	1 744	1 221	987	787	697	3 892
Autres comptes-courants	20 110	20 110	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	186	1	154	2	-	-	29
Créance de location financement bailleur	31 782	4 180	3 858	3 560	3 286	3 032	13 866
Créances sur cessions d'immobilisations	27 000	12 000	7 500	7 500	-	-	-
Autres actifs financiers.....	210	210	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	610 637	610 182	455	-	-	-	-
Autres créances (1).....	14 315	13 097	1 218	-	-	-	-
Prêts et créances	743 133	666 514	22 595	15 631	6 732	5 848	25 813

(1) Les autres créances excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'IAS 32, des droits contractuels, tels que les créances fiscales et sociales.

Les intérêts sur emprunts à taux variable ont été calculés sur la base des derniers taux Euribor connus lors de l'établissement des comptes consolidés.

32.3.4. Risques de crédit

Exposition au risque de crédit :

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la suivante:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Actifs financiers disponibles à la vente	5 929	2 751
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	31 753	42 387
Prêts et créances	743 132	735 652
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 133 672	802 759
Swap de taux d'intérêt utilisés comme couverture	115 824	82 852
Total.....	2 030 310	1 666 402

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture, analysée par types de clients, est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Compagnies aériennes	249 754	237 557
Autres	360 882	406 595
Total.....	610 636	644 152

La valeur comptable des créances commerciales comptabilisées au titre du client le plus important du Groupe, à savoir le groupe AIR FRANCE-KLM, s'élève à 146.288 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

L'antériorité des créances courantes se présente ainsi au 31 décembre 2011 :

Créances non échues	501 285
Créances échues et non dépréciées:	
- depuis 1 à 30 jours	27 844
- depuis 31 à 90 jours	11 152
- depuis 91 à 180 jours	33 900
- depuis 181 à 360 jours	11 717
- depuis plus de 360 jours	80 615
Prêts et créances à moins d'un an (selon échéancier en note 32.3.3) ...	666 514

L'évolution des dépréciations de créances commerciales est détaillée en note 26. Quant aux pertes de valeurs, elles sont analysées en note 14.4.

Sur la base de l'historique des taux de défaillance, le groupe estime qu'aucune dépréciation ni perte de valeur complémentaires ne sont à comptabiliser au titre des créances commerciales non échues ou échues de moins de 90 jours.

Note 33 - Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants se décomposent ainsi à la clôture de la période:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Subventions d'investissements	37 634	35 151
Autres	25 019	27 063
Total	62 653	62 214

Le poste "Autres" inclut notamment le montant estimé de l'option d'achat des intérêts minoritaires dans ROISSY CONTINENTAL SQUARE. Ce montant s'élève à 24.145 milliers d'euros au 31 décembre 2011 (22.485 milliers d'euros au 31 décembre 2010).

Note 34 - Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés se répartissent comme suit:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Fournisseurs d'exploitation	239 152	208 452
Fournisseurs d'immobilisations	291 487	224 846
Total	530 639	433 298

Ces montants sont échus dans les douze mois suivant la clôture, tant au 31 décembre 2011 qu'au 31 décembre 2010.

L'exposition des dettes fournisseurs et autres créiteurs du Groupe aux risques de change et de liquidité est présentée dans la note 32.

Note 35 - Autres dettes et produits constatés d'avance

Le détail des autres dettes et produits constatés d'avance est le suivant:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Avances et acomptes reçus sur commandes	2 601	22 113
Dettes sociales.....	178 849	184 394
Dettes fiscales (hors impôt exigible).....	35 174	40 649
Autres dettes.....	156 667	159 764
Produits constatés d'avance	150 328	148 074
Total.....	523 618	554 994

Ces montants sont échus dans les douze mois suivant la clôture, tant au 31 décembre 2011 qu'au 31 décembre 2010.

Les Autres dettes incluent notamment:

- les aides aux riverains s'élevant à 64.961 milliers d'euros au 31 décembre 2011 (67.116 milliers d'euros au 31 décembre 2010) ;
- les avoirs à établir s'élevant à 60.805 milliers d'euros au 31 décembre 2011 (69.794 milliers d'euros au 31 décembre 2010) au niveau de la société-mère.

Les produits constatés d'avance comprennent principalement :

- des redevances domaniales, soit 76.087 milliers d'euros au 31 décembre 2011 (66.202 milliers d'euros au 31 décembre 2010) ;
- la location du terminal T2G, soit 45.248 milliers d'euros au 31 décembre 2011 (48.137 milliers d'euros au 31 décembre 2010) ;
- la location du Trieur-Bagage Est, soit 16.156 milliers d'euros au 31 décembre 2011 (17.181 milliers d'euros au 31 décembre 2010).

Note 36 - Flux de trésorerie

36.1. Définition de la trésorerie

La trésorerie, dont les variations sont analysées dans le Tableau des flux de trésorerie, se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 133 672	802 759
Concours bancaires courants (1)	(25 854)	(7 194)
Trésorerie (selon Tableau des flux de trésorerie).....	1 107 818	795 565

(1) figurant dans les Passifs courants en Emprunts et dettes financières à court terme

36.2. Investissements corporels et incorporels

Le montant des investissements corporels et incorporels s'analyse ainsi:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Investissements incorporels (cf. note 21)	27 826	18 174
Investissements corporels (cf. note 22)	646 652	478 117
Immeubles de placement (cf. note 23)	11 735	78
Investissements corporels et incorporels (selon Tableau des flux de trésorerie)	686 214	496 369

Le détail de ces investissements s'établit ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Développement des capacités.....	287 407	227 642
Restructuration.....	40 346	17 039
Rénovation et qualité.....	142 209	157 822
Développement immobilier.....	49 122	10 945
Sûreté.....	47 378	37 762
FEST.....	62 736	41 827
Autres.....	57 016	3 332
Total	686 214	496 369

Les projets majeurs réalisés par AÉROPORTS DE PARIS en 2011 concernent :

- Sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle, les investissements ont principalement porté sur :
 - la poursuite de la réhabilitation des satellites du terminal 1 avec en particulier la rénovation du satellite 7;
 - la poursuite des travaux de construction du satellite 4 ;
 - la création d'un bâtiment de liaison entre les terminaux 2A et 2C ;
 - le démarrage de la construction d'une galerie de liaison entre les terminaux 2E et 2F.
- Sur la plate-forme de Paris-Orly, les investissements ont porté principalement sur les travaux de mise en conformité incendie du tunnel de la RN7 et les travaux d'aménagement permettant l'accueil du tramway.

36.3. Acquisition de filiales (nette de la trésorerie acquise)

En 2011, les filiales entrées dans le périmètre du Groupe Aéroports de Paris ont été créées par Aéroports de Paris et ses partenaires.

En 2010, Le montant d'acquisition de 325 milliers d'euros correspondait exclusivement au complément de prix payé par HUB TELECOM sur les titres HUB TELECOM REGION acquis en 2007.

Note 37 - Informations relatives aux parties liées

Les transactions et soldes entre les filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminés en consolidation et ne sont pas présentés dans cette note.

Les principaux soldes relatifs aux sociétés mises en équivalence et aux participations non consolidées portent sur des créances dont le détail est donné en note 24. Quant aux transactions effectuées avec ces dernières sociétés au cours de la période, elles ne s'avèrent pas significatives.

De la même façon, les transactions effectuées avec les autres sociétés contrôlées par l'Etat et avec lesquelles AÉROPORTS DE PARIS a des administrateurs communs ne sont pas significatives.

La rémunération des mandataires sociaux de la société-mère se présente ainsi au titre des exercices 2011 et 2010 :

(en milliers d'euros)

Dirigeant concerné	Fonction	Avantages à court terme (1) BRUT		Avantages à court terme (1) CHARGES		TOTAL 2011	
		Dû	Versé	Dû	Versé	Dû	Versé
		Pierre GRAFF	Président Directeur Général	617	554	202	182
François RUBICHON	Directeur Général Délégué	482	436	167	151	649	588
Total		1 099	990	369	333	1 468	1 323

(en milliers d'euros)

Dirigeant concerné	Fonction	Avantages à court terme (1) BRUT		Avantages à court terme (1) CHARGES		TOTAL 2010	
		Dû	Versé	Dû	Versé	Dû	Versé
		Pierre GRAFF	Président Directeur Général	554	583	177	187
François RUBICHON	Directeur Général Délégué	435	459	140	148	575	607
Total		989	1 042	317	335	1 306	1 377

(1) Par Avantages à court terme, il faut entendre la rémunération proprement dite, les congés payés, les primes, l'intéressement, les avantages en nature et la participation des salariés.

La rémunération des autres membres du Comité exécutif (hors mandataires sociaux) s'est élevée à 2.716 milliers d'euros au titre de 2011 (2.396 milliers d'euros au titre de 2010).

Les mandataires sociaux et autres membres du Comité exécutif n'ont bénéficié d'aucun paiement en actions en 2010 et 2011.

Le Président-directeur général ne bénéficie d'aucun régime spécifique de retraite, ni de prime de départ. Le Directeur général délégué ne bénéficie d'aucun régime spécifique de retraite.

Une convention, approuvée par l'Assemblée Générale du 27 mai 2010, prévoit le versement d'une indemnité qui serait versée au Directeur Général Délégué en cas de révocation ou de non reconduction de son mandat venu à échéance. Au 31 décembre 2011 cette indemnité est estimée à 608 milliers d'euros. Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun autre avantage à long terme.

D'autre part des provisions au titre des indemnités de départ en retraite et d'un régime de retraite supplémentaire sont constituées pour les autres membres du Comité exécutif (hors mandataires sociaux). Le montant provisionné au 31 décembre 2011 au titre de ces personnes s'élève au total à 395 milliers d'euros (510 milliers d'euros au 31 décembre 2010).

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2008 a voté l'attribution de jetons de présence aux administrateurs non salariés. Pour l'exercice 2011, ces jetons de présence seront versés en 2012 pour un montant de 118 milliers d'euros. Au titre de 2010, les jetons de présence ont été versés en 2011 pour 98 milliers d'euros. Les administrateurs non salariés n'ont perçu aucun autre avantage distribué par AÉROPORTS DE PARIS.

Les administrateurs salariés ont uniquement perçu leurs salaires et autres avantages du personnel dans le cadre des rémunérations normales prévues par le statut du personnel d'AÉROPORTS DE PARIS.

Note 38 - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan et les actifs et passifs éventuels se décomposent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2011	Au 31.12.2010
Engagements donnés		
Avals, cautions	4 370	4 896
Garanties à première demande	56 471	57 975
Suretés hypothécaires.....	68 310	68 310
Engagements irrévocables d'acquisitions d'immobilisations.....	259 460	314 673
Autres.....	73 063	77 517
Total	461 674	523 371
Engagements reçus		
Avals, cautions	39 990	63 304
Garanties à première demande	232 841	192 977
Autres.....	1 470	5 775
Total	289 304	262 056

Les avals et cautions correspondent principalement à des cautions accordées sur prêts au personnel, ainsi qu'à des garanties accordées par AÉROPORTS DE PARIS pour le compte d'ADP INGÉNIERIE et AÉROPORTS DE PARIS MANAGEMENT au bénéfice de divers clients de ces filiales.

Les garanties à première demande ont été exclusivement données par les filiales ADP INGÉNIERIE et AÉROPORTS DE PARIS MANAGEMENT au titre de la bonne exécution de leurs contrats internationaux.

Les engagements reçus proviennent principalement des garanties reçues des bénéficiaires d'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public), de baux civils et de concessions commerciales, ainsi que de fournisseurs.

Par ailleurs, en application de l'article 53 du cahier des charges d'AÉROPORTS DE PARIS, le ministre chargé de l'aviation civile dispose d'un droit de refus sur une éventuelle opération d'apport, de cession ou de création de sûreté qui concernerait certains terrains – ainsi que les biens qu'ils supportent – appartenant à AÉROPORTS DE PARIS. Les terrains concernés par cette disposition sont délimités par ce même cahier des charges.

Enfin, la loi du 20 avril 2005 prévoit que dans le cas où serait prononcée la fermeture, partielle ou totale, à la circulation aérienne d'un des aérodromes détenus par AÉROPORTS DE PARIS, un pourcentage de 70 % de la plus-value entre le prix de marché de ces actifs et leur valeur dans les comptes de l'entreprise soit versé à l'Etat. Cette disposition concerne notamment les Aérodromes d'Aviation Générale.

Note 39 - Activités non poursuivies

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
ADP SA		
- Plus value sur cession partielle du Groupe Alyzia	1 262	
- Pertes de l'année de l'activité Escale.....	(14 681)	(8 787)
Total	(13 419)	(8 787)

Note 40 - Impact du changement de méthode et de la présentation des activités non poursuivies

40.1. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2010 Publié	Activité Escalé non poursuivie	Impact du changement de méthode	Exercice 2010 Retraité
Produit des activités ordinaires	2 739 005	(116 817)	(142 571)	2 479 618
Autres produits opérationnels courants.....	11 214	(176)	(156)	10 883
Production immobilisée	44 864	(239)	-	44 625
Production stockée	1 547	-	-	1 547
Achats consommés	(217 162)	2 763	90 329	(124 070)
Charges de personnel	(792 713)	92 193	19 957	(680 563)
Autres charges opérationnelles courantes.....	(846 831)	29 179	17 616	(800 036)
Dotations aux amortissements	(383 462)	2 053	2 656	(378 753)
Dépreciations d'actifs, nettes de reprises	2 912	(836)	206	2 282
Dotations aux provisions, nettes des reprises	(16 336)	(564)	4 487	(12 413)
Résultat des sociétés mises en équivalence - opérationnel	-	-	13 509 (*)	13 509
Résultat opérationnel courant	543 040	7 556	6 033	556 629
Autres produits et charges opérationnels	(806)	1 186	-	380
Résultat opérationnel	542 234	8 742	6 033	557 009
Produits financiers	82 271	(22)	(1 057)	81 193
Charges financières	(181 957)	66	1 097	(180 795)
Résultat financier	(99 686)	44	40	(99 602)
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	11 252	-	(9 431)	1 821
Résultat des activités poursuivies	453 800	8 786	(3 358)	459 228
Résultat avant impôt	453 800	8 786	(3 358)	459 228
Impôts sur les résultats	(153 424)	1	3 358	(150 065)
Résultat net des activités poursuivies	300 376	8 787	-	309 163
Résultat net des activités non poursuivies	-	(8 787)	-	(8 787)
Résultat de la période	300 376	-	-	300 376
<i>Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	309	-	-	309
<i>Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère</i>	300 067	-	-	300 067

(*) Incluant un montant de 9.431 milliers d'euros au titre du résultat de SCHIPHOL Group auparavant présenté sur la ligne "Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence"

40.2. Soldes intermédiaires de gestion

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2010 Publié	Activité Escale non poursuivie	Impact du changement de méthode	Exercice 2010 Retraité
Produit des activités ordinaires	2 739 005	(116 817)	(142 571)	2 479 618
Production stockée et immobilisée	46 411	(239)	-	46 172
Production de l'exercice	2 785 416	(117 056)	(142 571)	2 525 790
Achats consommés	(217 162)	2 763	90 329	(124 070)
Services et charges externes	(659 507)	24 736	11 710	(623 062)
Valeur ajoutée	1 908 747	(89 557)	(40 532)	1 778 658
Charges de personnel	(792 713)	92 193	19 957	(680 563)
Impôts et taxes	(159 797)	4 133	1 753	(153 912)
Autres charges d'exploitation	(27 526)	310	4 154	(23 062)
Autres produits opérationnels courants	11 214	(176)	(156)	10 883
Dépreciations de créances, nettes de reprises	3 088	(836)	30	2 282
Dotations aux provisions, nettes de reprises	(16 336)	(564)	4 487	(12 413)
EBITDA	926 677	5 503	(10 308)	921 873
<i>Ratio EBITDA / Produit des activités ordinaires</i>	<i>33,8%</i>	<i>-4,7%</i>	<i>7,2%</i>	<i>37,2%</i>
Dotations aux amortissements	(383 462)	2 053	2 656	(378 753)
Dépreciations d'immobilisations, nettes de reprises ..	(176)	-	176	-
Résultat des sociétés MEE opérationnelles	-	-	13 509 (*)	13 509
Résultat opérationnel courant	543 041	7 556	6 033	556 629
Autres produits et charges opérationnels	(807)	1 186	-	380
Résultat opérationnel	542 234	8 742	6 033	557 009
Produits financiers	82 271	(22)	(1 057)	81 193
Charges financières	(181 957)	66	1 097	(180 795)
Résultat financier	(99 686)	44	40	(99 602)
Résultat des sociétés MEE non opérationnelles	11 252	-	(9 431)	1 821
Résultat avant impôt	453 800	8 786	(3 358)	459 228
Impôts sur les résultats	(153 424)	1	3 358	(150 065)
Résultat après impôts des activités poursuivies ...	300 376	8 787	-	309 163
Résultat après impôt des activités non poursuivies ...	-	(8 787)	-	(8 787)
Résultat de la période	300 376	-	-	300 376
<i>Résultat attribuable aux intérêts minoritaires</i>	<i>309</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>309</i>
<i>Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère</i>	<i>300 067</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>300 067</i>

(*) Incluant un montant de 9.431 milliers d'euros au titre du résultat de SCHIPHOL Group auparavant présenté sur la ligne "Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence"

40.3. État consolidé de la situation financière

ACTIFS (en milliers d'euros)	31/12/2010 Publié	Impact du changement de méthode	31/12/2010 Retraité	01/01/2010 Publié	Impact du changement de méthode	01/01/2010 Retraité
Immobilisations incorporelles	91 993	(291)	91 702	83 077	(333)	82 744
Immobilisations corporelles	5 547 710	(22 968)	5 524 742	5 433 688	(21 376)	5 412 312
Immeubles de placement	429 618	-	429 618	429 106	-	429 106
Participations dans les entreprises mises en équivalence	417 110	9 552	426 662	408 204	10 754	418 958
Autres actifs financiers non courants	135 733	(1 778)	133 955	55 585	(1 777)	53 808
Actifs d'impôt différé	6 192	(1 246)	4 946	1 519	(1 034)	485
Actifs non courants	6 628 356	(16 730)	6 611 625	6 411 180	(13 767)	6 397 413
Stocks	20 396	(7 158)	13 239	18 301	(7 163)	11 138
Clients et comptes rattachés	637 450	6 702	644 152	597 583	6 012	603 595
Autres créances et charges constatées d'avance.....	106 390	(5 783)	100 607	108 678	(5 249)	103 429
Autres actifs financiers courants	81 077	(2 698)	78 379	98 228	(2 438)	95 791
Actifs d'impôt exigible	1 406	(459)	948	2 362	(396)	1 966
Trésorerie et équivalents de trésorerie	808 315	(5 556)	802 759	744 844	(3 485)	741 360
Actifs courants	1 655 035	(14 950)	1 640 085	1 569 995	(12 718)	1 557 277
TOTAL DES ACTIFS	8 283 390	(31 680)	8 251 710	7 981 175	(26 484)	7 954 691

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (en milliers d'euros)	31/12/2010 Publié	Impact du changement de méthode	31/12/2010 Retraité	01/01/2010 Publié	Impact du changement de méthode	01/01/2010 Retraité
Capital	296 882	-	296 882	296 882	-	296 882
Primes liées au capital	542 747	-	542 747	542 747	-	542 747
Actions propres	-	-	-	(4 218)	-	(4 218)
Résultats non distribués	2 566 296	-	2 566 296	2 398 885	-	2 398 885
Gain et Pertes comptabilisés directement en capitaux propres (135)		-	(135)	(3 264)	-	(3 264)
Capitaux propres - part du Groupe	3 405 791	-	3 405 791	3 231 033	-	3 231 033
Participations ne donnant pas le contrôle	1 843	-	1 843	1 392	-	1 392
Total des capitaux propres	3 407 634	-	3 407 634	3 232 425	-	3 232 425
Emprunts et dettes financières à long terme	2 766 219	18	2 766 236	2 574 549	39	2 574 587
Provisions pour engagements sociaux - part à plus d'un an ...	320 334	(282)	320 052	309 315	(242)	309 073
Passif d'impôt différé	193 531	-	193 531	164 301	-	164 301
Autres passifs non courants	62 214	-	62 214	49 591	-	49 591
Passifs non courants	3 342 298	(265)	3 342 034	3 097 756	(204)	3 097 552
Fournisseurs et comptes rattachés	448 491	(15 191)	433 300	452 007	(14 823)	437 184
Autres dettes et produits constatés d'avance	560 866	(5 874)	554 993	517 831	(5 051)	512 780
Emprunts et dettes financières à court terme	407 145	(8 811)	398 335	584 067	(6 073)	577 994
Provisions pour engagements sociaux - part à moins d'un an	22 031	-	22 031	24 227	-	24 227
Autres provisions courantes	81 036	(1 540)	79 496	64 699	(333)	64 366
Passif d'impôt exigible	13 889	-	13 889	8 164	-	8 164
Passifs courants	1 533 458	(31 416)	1 502 043	1 650 994	(26 280)	1 624 714
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	8 283 390	(31 680)	8 251 710	7 981 175	(26 484)	7 954 691

40.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2010 Publié	Exercice 2010 (*) Retraité	Impact du changement de méthode comptable
Résultat opérationnel	542 234	548 267	6 033
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie :			
- Amortissements, dépréciations et provisions	409 175	401 820	(7 355)
- Plus-values nettes de cession d'actifs immobilisés	1 285	1 278	(7)
- Autres	(2 691)	(16 200)	(13 509)
Produits financiers nets hors coût de l'endettement	1 280	1 028	(252)
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt	951 283	936 194	(15 089)
Augmentation des stocks	(3 093)	(3 098)	(6)
Augmentation des clients et autres débiteurs	(39 182)	(39 339)	(157)
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	(2 585)	(4 731)	(2 147)
Variation du besoin en fonds de roulement	(44 860)	(47 168)	(2 309)
Impôts sur le résultat payés	(118 347)	(114 714)	3 633
Flux relatifs à des activités non poursuivies	-	-	
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	788 076	774 311	(13 765)
Cessions de filiales (nettes de la trésorerie cédée) et entreprises associées	1 071	1 071	-
Acquisition de filiales (nette de la trésorerie acquise)	(325)	(325)	-
Investissements corporels et incorporels	(500 756)	(496 370)	4 386
Acquisitions de participations non intégrées	(544)	(544)	-
Variation des autres actifs financiers	(13 484)	(17 201)	(3 717)
Produits provenant des cessions d'immobilisations corporelles	2 834	3 372	538
Produits provenant des cessions de participations non consolidées	1	1	-
Dividendes reçus	6 545	15 099	8 554
Variation des dettes et avances sur acquisitions d'immobilisations	28 146	29 109	964
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(476 512)	(465 788)	10 724
Subventions reçues au cours de la période	9 624	9 624	-
Cessions (acquisitions) nettes d'actions propres	4 372	4 372	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(135 573)	(135 573)	-
Dividendes versés aux minoritaires dans les filiales	(515)	(515)	-
Encaissements provenant des emprunts à long terme	437 504	435 129	(2 375)
Remboursement des emprunts à long terme	(463 251)	(463 294)	(43)
Variation des autres passifs financiers	714	421	(293)
Intérêts payés	(186 516)	(186 238)	278
Produits financiers encaissés	81 608	81 527	(81)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(252 034)	(254 548)	(2 514)
Incidences des variations de cours des devises	318	318	-
Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	59 848	54 293	(5 555)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	741 272	741 272	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	801 121	795 565	(5 556)

(*) Le résultat opérationnel 2010 au compte de résultat de 557.009 n'induit pas la perte opérationnelle des activités non poursuivies d'un montant de 8.742 milliers d'euros

40.5. Effectifs

	Exercice 2010 Publié	Exercice 2010 (* Retraité	Impact du changement de méthode comptable
Cadres	2 017	1 897	(120)
Agents de maîtrise	5 813	5 296	(517)
Employés et ouvriers.....	4 388	2 357	(2 031)
Effectif moyen salarié	12 218	9 550	(2 668)
<i>Dont ADP</i>	<i>6 958</i>	<i>6 958</i>	<i>0</i>
<i>Groupe ADP INGÉNIERIE</i>	<i>609</i>	<i>609</i>	<i>0</i>
<i>Groupe AÉROPORTS DE PARIS MANAGEMENT</i>	<i>45</i>	<i>45</i>	<i>0</i>
<i>Groupe HUB TÉLÉCOM.....</i>	<i>686</i>	<i>686</i>	<i>0</i>
<i>Groupe ALYZIA (*).....</i>	<i>3 399</i>	<i>1 251</i>	<i>(2 148)</i>
<i>SDA (50%).....</i>	<i>430</i>	<i>0</i>	<i>(430)</i>
<i>DFP (50%).....</i>	<i>91</i>	<i>0</i>	<i>(91)</i>
<i>Autre</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>

(*) 2010 retraité : ALYZIA SURETÉ

40.6. Information sectorielle

31/12/2010 Publié											
	Activités aéronautiques	Commerces & services	Escale	Alyzia Sûreté	Escale	Immobilier	Autres activités	Alyzia Sûreté	Autres activités	Eliminations intersegments	Total
Produit des activités ordinaires	1 449 569	943 750	141 170	55 535	196 704	232 621	262 293	-	262 293	(345 932)	2 739 005
- dont produits réalisés avec des tiers	1 443 632	751 407	129 943	490	130 433	183 468	230 067	-	230 067	-	2 739 005
- dont produits inter-segment	5 938	192 343	11 227	55 045	66 271	49 153	32 226	-	32 226	(345 932)	-
Dotation aux amortissements	(232 413)	(93 839)	(2 053)	(51)	(2 104)	(39 275)	(16 126)	-	(16 126)	295	(383 462)
Autres produits (charges) sans contrepartie en trésorerie	(3 019)	(2 306)	1 400	19	1 419	(4 524)	(4 234)	-	(4 234)	-	(12 664)
Résultat des S.M.E.E. opérationnelles											
Résultat opérationnel courant	104 456	345 843	(7 556)	2 391	(5 165)	82 976	14 635	-	14 635	295	543 040
Résultat opérationnel	104 742	345 937	(8 742)	2 391	(6 351)	82 976	14 635	-	14 635	295	542 234
Résultat des S.M.E.E. - non opérationnel											11 252
Résultat financier											(99 686)
Impôt sur les sociétés											(153 424)
Résultat net des activités non poursuivies											-
Résultat de la période											300 376

31/12/2010 Retraité											
	Activités aéronautiques	Commerces & services	Escale	Alyzia Sûreté	Escale	Immobilier	Autres activités	Alyzia Sûreté	Autres activités	Eliminations intersegments	Total
Produit des activités ordinaires	1 449 569	800 836	-	-	-	232 619	262 201	55 639	317 840	(321 246)	2 479 618
- dont produits réalisés avec des tiers	1 446 719	615 012	-	-	-	184 513	232 780	594	233 374	-	2 479 618
- dont produits inter-segment	2 850	185 824	-	-	-	48 106	29 421	55 045	84 466	(321 246)	-
Dotation aux amortissements	(232 413)	(91 183)	-	-	-	(39 275)	(16 126)	(51)	(16 177)	295	(378 753)
Autres produits (charges) sans contrepartie en trésorerie	(3 019)	2 387	-	-	-	(4 524)	(4 234)	19	(4 215)	-	(9 371)
Résultat des S.M.E.E. opérationnelles	-	4 637	-	-	-	(559)	9 431	-	9 431	-	13 509
Résultat opérationnel courant	104 456	342 944	-	-	-	82 478	24 066	2 391	26 457	295	556 630
Résultat opérationnel	104 742	343 037	-	-	-	82 478	24 066	2 391	26 457	295	557 009
Résultat des S.M.E.E. - non opérationnel											1 821
Résultat financier											(99 602)
Impôt sur les sociétés											(150 065)
Résultat net des activités non poursuivies											(8 787)
Résultat de la période											300 376

Impact des changements de méthode et de l'activité non poursuivie

	Activités aéronautiques	Commerces & services	Escale	Alyzia Sûreté	Escale	Immobilier	Autres activités	Alyzia Sûreté	Autres activités	Eliminations intersegments	Total
Produit des activités ordinaires	-	(142 914)	(141 170)	(55 535)	(196 704)	(2)	(92)	55 639	55 547	24 685	(259 387)
- dont produits réalisés avec des tiers	3 088	(136 395)	(129 943)	(490)	(130 433)	1 046	2 713	594	3 308	-	(259 387)
- dont produits inter-segment	(3 088)	(6 519)	(11 227)	(55 045)	(66 271)	(1 047)	(2 805)	55 045	52 240	24 685	-
Dotation aux amortissements	-	2 656	2 053	51	2 104	-	-	(51)	(51)	-	4 709
Autres produits (charges) sans contrepartie en trésorerie	-	4 693	(1 400)	(19)	(1 419)	-	-	19	19	-	3 293
Résultat des S.M.E.E. opérationnelles	-	4 637	-	-	-	(559)	9 431	-	9 431	-	13 509
Résultat opérationnel courant	-	(2 899)	7 556	(2 391)	5 165	(498)	9 431	2 391	11 822	-	13 590
Résultat opérationnel	-	(2 900)	8 742	(2 391)	6 351	(498)	9 431	2 391	11 822	-	14 775
Résultat des S.M.E.E. - non opérationnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(9 431)
Résultat financier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	84
Impôt sur les sociétés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 359
Résultat net des activités non poursuivies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(8 787)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Note 41 - Honoraires des commissaires aux comptes

Les montants des honoraires de commissaires aux comptes enregistrés en 2011 et 2010 sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2011		Année 2010	
	KPMG	ERNST & YOUNG	KPMG	ERNST & YOUNG
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :				
- société-mère	319	322	326	326
- filiales intégrées globalement	200	54	257	127
	519	376	583	453
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes :				
- société-mère	86	343	228	75
- filiales intégrées globalement	-	-	9	7
	86	343	237	82
TOTAL	605	719	820	535

Note 42 - Liste des sociétés du périmètre de consolidation

Entités	Adresse	Pays	Siren	% intérêt	% contrôle	Filiale de
AÉROPORTS DE PARIS	291 boulevard Raspail 75014 PARIS	France	552 016 628	MÈRE	MÈRE	
FILIALES (intégrées globalement)						
ADP INGENIERIE	Aéroport d'Orly Parc central Zone sud - Bâtiment 641 91200 ATHIS-MONS	France	431 897 081	100,00%	100,00%	ADP
ADP MIDDLE EAST	Immeuble Baz - Rue Sursok BEYROUTH	Liban		80,00%	80,00%	ADPI
ADP LIBYA	El Nasser Street TRIPOLI	Libye		65,00%	65,00%	ADPI
ADP RUSSIE	107174 Moscou 6A, Basmanny toupik, bâtiment 1, bureau 10	Russie		100,00%	100,00%	ADPI
AÉROPORTS DE PARIS MANAGEMENT	291 boulevard Raspail 75014 PARIS	France	380 309 294	100,00%	100,00%	ADP
JORDAN AIRPORT MANAGEMENT	Ali Sharif Zu'bi Law Office PO Box 35267 AMMAN 11180	Jordanie		100,00%	100,00%	ADPM
ADPM MAURITIUS	C/o Legis Corporate Secretarial Services Ltd 3 rd Floor, Jamalacs Building, Vieux Conseil Street, PORT-LOUIS	République de Maurice		100,00%	100,00%	ADPM
HUB TÉLÉCOM	Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE	France	437 947 666	100,00%	100,00%	ADP
HUB TELECOM REGION	Aéroport de Lyon Saint-Exupéry 69124 COLOMBIER-SAUGNIEU	France	387 868 821	100,00%	100,00%	HUB T.
ALYZIA SURETÉ	Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE	France	411 381 346	100,00%	100,00%	ALYZIA
COEUR D'ORLY INVESTISSEMENT	Orlytech - Bat. 532 5 allée Hélène Boucher 91550 PARAY-VIELLE-POSTE	France	504 143 207	100,00%	100,00%	ADP
COEUR D'ORLY COMMERCES INVESTISSEMENT	Orlytech - Bat. 532 5 allée Hélène Boucher 91550 PARAY-VIELLE-POSTE	France	504 333 063	100,00%	100,00%	COEUR D'ORLY INVESTISSEMENT
ROISSY CONTINENTAL SQUARE	291 boulevard Raspail 75014 PARIS	France	509 128 203	100,00%	100,00%	ADP
VILLE AEROPORTUAIRE IMMOBILIER	291 boulevard Raspail 75014 PARIS	France	529 889 792	100,00%	100,00%	ADP
VILLE AEROPORTUAIRE IMMOBILIER 1	291 boulevard Raspail 75014 PARIS	France	530 637 271	100,00%	100,00%	VAI
ADP INVESTISSEMENT	291 boulevard Raspail 75014 PARIS	France	537 791 964	100,00%	100,00%	ADP

Liste des sociétés du périmètre de consolidation (suite) :

Entités	Adresse	Pays	Siren	% intérêt	% contrôle	Filiale de
ENTREPRISES ASSOCIÉES (*) et CO-ENTREPRISES (mises en équivalence - opérationnel)						
SCHIPHOL GROUP (*)	Evert van de Beekstraat 202 1118CP LUCHTHAVEN SCHIPHOL	Pays-Bas		8,00%	8,00%	ADP
SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION AÉROPORTUAIRE	114 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	France	448 457 978	50,00%	50,00%	ADP
SCI COEUR D'ORLY BUREAUX	8 avenue Delcasse 75008 PARIS	France	504 255 118	50,00%	50,00%	CŒUR D'ORLY INVESTISSEMENT
SNC COEUR D'ORLY COMMERCES	8 avenue Delcasse 75008 PARIS	France	504 831 207	50,00%	50,00%	CŒUR D'ORLY COMM. INVEST.
MÉDIA AÉROPORT DE PARIS	17 rue Soyer 92 200 Neuilly sur Seine	France	533 165 692	50,00%	50,00%	ADP
RELAY@ADP	55 rue Deguingand 92300 Levallois Perret	France	533 970 950	50,00%	50,00%	ADP
ADPLS PRESIDENCE	291 boulevard Raspail 75014 PARIS	France	552 016 628	50,00%	50,00%	ADP
ENTREPRISES ASSOCIÉES (mises en équivalence - non opérationnel)						
CIRES TELECOM	Zone Franche de Ksar El Majaz, Oued R'Mel 93000 ANJRA	Maroc		49,00%	49,00%	HUB T.
BOLLORE TELECOM	31 quai de Dion Bouton 92800 PUTEAUX	France	487 529 232	10,52%	10,52%	HUB T.
SCI ROISSY SOGARIS	Avenue de Versailles RN 186 94150 RUNGIS	France	383 484 987	40,00%	40,00%	ADP
LIÈGE AIRPORT	Aéroport de Bierset 4460 GRÂCE-HOLLOGNE	Belgique		25,60%	25,60%	ADPM
SE'TA	Viaducto Miguel Alemán 81 piso 2, Col. Escandon MEXICO	Mexique		25,50%	25,50%	ADPM
ALYZIA HOLDING	Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE	France	552 134 975	20,00%	20,00%	ADP
ALYZIA	Roissypole - Le Dôme 4 rue de la Haye 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE	France	484 821 236	20,00%	20,00%	ALYZIA HOLDING

Note 43 - Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture connus à cette date.